



Second Session
Thirty-seventh Parliament, 2002-03
SENATE OF CANADA

*Standing Senate Committee on
National Security and Defence
Proceedings of the Subcommittee on*

Veterans Affairs

Chair:
The Honourable MICHAEL A. MEIGHEN

Wednesday, March 19, 2003 (in camera)
Wednesday, April 2, 2003

Issue No. 4

Fifth meeting on:

The health care provided to veterans of war and of peacekeeping missions; the implementation of the recommendations made in its previous reports on such matters; and the terms of service, post-discharge benefits and health care of members of the regular and reserve forces as well as members of the RCMP and of civilians who have served in close support of uniformed peacekeepers; and all other related matters

First and only meeting on:

Bill C-227, An Act respecting a national day of remembrance of the Battle of Vimy Ridge

NOTE:

For the report to the Senate on Bill C-227, An Act respecting a national day of remembrance of the Battle of Vimy Ridge, refer to Issue No. 13 of the Standing Senate Committee on National Security and Defence

For the report to the Senate entitled "Fixing the Canadian Forces' Method of Dealing with Death or Dismemberment," refer to Issue No. 14 of the Standing Senate Committee on National Security and Defence

WITNESSES:
(See back cover)

Deuxième session de la
trente-septième législature, 2002-2003
SÉNAT DU CANADA

*Comité sénatorial permanent de la
sécurité nationale et de la défense
Délibérations du Sous-comité des*

Anciens combattants

Président:
L'honorable MICHAEL A. MEIGHEN

Le mercredi 19 mars 2003 (à huis clos)
Le mercredi 2 avril 2003

Fascicule n° 4

Cinquième réunion concernant:

Les soins de santé offerts aux anciens combattants qui ont servi au cours de guerres ou dans le cadre d'opérations de maintien de la paix; les suites données aux recommandations faites dans ses rapports précédents sur ces questions; et les conditions afférentes aux services, prestations et soins de santé offerts, après leur libération, aux membres de l'armée permanente ou de la réserve, ainsi qu'aux membres de la GRC et aux civils ayant servi auprès de casques bleus en uniforme dans des fonctions d'appui rapproché; et toutes les autres questions connexes

Première et unique réunion concernant:

Le projet de loi C-227, Loi instituant une journée nationale de commémoration de la bataille de la crête de Vimy

NOTA:

Pour le rapport au Sénat sur le projet de loi C-227, Loi instituant une journée nationale de commémoration de la bataille de la crête de Vimy, voir le fascicule n° 13, du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense

Pour le rapport au Sénat intitulé «Pour rectifier la position des forces canadiennes concernant la mort ou la mutilation», voir le fascicule n° 14 du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense

TÉMOINS:
(Voir à l'endos)

THE SUBCOMMITTEE ON VETERANS AFFAIRS

The Honourable Michael A. Meighen, *Chair*

The Honourable Joseph A. Day, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Atkins

* Carstairs, P.C.
(or Robichaud, P.C.)

Kenny

**Ex Officio Members*

(Quorum 3)

* Lynch-Staunton
(or Kinsella)

Wiebe

LE SOUS-COMITÉ DES ANCIENS COMBATTANTS

Président: L'honorable Michael A. Meighen

Vice-président: L'honorable Joseph A. Day

et

Les honorables sénateurs:

Atkins

* Carstairs, c.p.
(ou Robichaud, c.p.)

Kenny

**Membres d'office*

(Quorum 3)

* Lynch-Staunton
(ou Kinsella)

Wiebe

ORDER OF REFERENCE

Extract of the *Minutes of Proceedings* of the Standing Senate Committee on National Security and Defence of Monday, March 31, 2003:

It was moved by the Honourable Senator Atkins, — That the Subcommittee on Veterans Affairs be authorised to examine, consider clause-by-clause, and report to the Committee on Bill C-227, An Act respecting a national day of remembrance of the Battle of Vimy Ridge, which was referred to the Committee by the Senate on Wednesday, March 26, 2003.

The question being put on the motion, it was adopted.

La greffière du Comité,

Barbara Reynolds

Clerk of the Committee

ORDRE DE RENVOI

Extrait du *Procès-verbal* de la réunion du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense du lundi 31 mars 2003:

L'honorable sénateur Atkins propose — Que le Sous-comité des anciens combattants soit autorisé à examiner le projet de loi C-227, Loi instituant une journée nationale de commémoration de la bataille de la crête de Vimy, qui a été renvoyé au Comité par le Sénat le mercredi 26 mars 2003, à étudier ce projet de loi article par article et à en faire rapport au Comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, March 19, 2003
(8)

[English]

The Subcommittee on Veterans Affairs of the Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day, in camera, at 12:15 p.m. in room 172-E Centre Block, the Chair, the Honourable Michael A. Meighen, presiding.

Members of the subcommittee present: The Honourable Senators Atkins, Day, Meighen and Wiebe (4).

Other senator present: The Honourable Senator Forrestall (1).

In attendance: From the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament: Grant Purves and Grant Dawson, Analysts; Major General (Ret'd) Keith McDonald, Senior Military Adviser; Sandeep Mukerji, Legislative Clerk; and Alexa Reynolds, Page; Joanne Lavigne, Console Operator; Harriett Smith, Marie Savoie, Gerard Gallienne, Interpreters.

The subcommittee proceeded to consider a draft report.

The Honourable Senator Atkins moved, — That the subcommittee approve the draft report with the amendments proposed during the meeting;

That the subcommittee delegate to the Chair and Deputy Chair approval of the final wording of these amendments; and

That the report be sent to the Committee on National Security and Defence.

The question being put on the motion, it was adopted.

The subcommittee agreed on the cover and the lay-out of the report.

The subcommittee discussed the release of the report. It was agreed, — That this matter would be discussed further at the meeting of the full committee. However, the subcommittee is of the view that Wednesday, April 9, 2003 would be a suitable day for release. A full release plan will be drawn up. However there is a preference for a press conference.

At 1:15 p.m., the subcommittee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, April 2, 2003
(9)

[English]

The Subcommittee on Veterans Affairs of the Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day, at 12:00 p.m., in room 172-E Centre Block, the Deputy Chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 19 mars 2003
(18)

[Traduction]

Le Sous-comité des anciens combattants du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à huis clos, à 12 h 15, dans la pièce 172-E de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Michael A. Meighen (*président*).

Membres du sous-comité présents: Les honorables sénateurs Atkins, Day, Meighen et Wiebe (4).

Autre sénateur présent: L'honorable sénateur Forrestall (1).

Également présents: De la Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement: Grand Purves et Grant Dawson, analystes; le major-général (à la retraite) Keith McDonald, conseiller militaire principal; Sandeep Mukerji, greffier législatif; et Alexa Reynolds, page; Joanne Lavigne, pupitreuse; Harriett Smith, Marie Savoie, Gerard Gallienne, interprètes.

Le comité examine un projet de rapport.

L'honorable sénateur Atkins propose — Que le sous-comité adopte le projet de rapport avec les amendements proposés au cours de la réunion;

Que le sous-comité autorise le président et le vice-président à approuver la version finale des amendements; et

Que le rapport soit déposé auprès du Comité permanent de la sécurité nationale et de la défense.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Le sous-comité approuve la couverture et la mise en page du rapport.

Le sous-comité discute de la diffusion du rapport. Il est convenu — d'aborder la question plus à fond à la réunion du comité plénier. D'après le sous-comité, le rapport devrait être rendu public le mercredi 9 avril 2003. Un plan détaillé sera établi. L'idée de la conférence de presse est retenue.

À 13 h 15, le sous-comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, le mercredi 2 avril 2003
(9)

[Traduction]

Le Sous-comité des anciens combattants du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à midi, dans la pièce 172-E de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*vice-président*).

Members of the subcommittee present: The Honourable Senators Atkins, Day and Kenny (3).

Other senators present: The Honourable Senators Forrestall, Poulin and Prud'homme, P.C. (3).

In attendance: From the Senate: Till Heyde, Committee Clerk; from the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament: Grant Purves and Grant Dawson, Analysts; Veronica Morris, Communications Officer.

Pursuant to the Orders of Reference adopted by the Senate on Wednesday, March 26, 2003 and by the Committee on Monday, March 31, 2003, the subcommittee commenced its study of Bill C-227, An Act respecting a national day of remembrance of the Battle of Vimy Ridge.

WITNESSES:

From the Senate:

The Honourable Marie-P. Poulin, Sponsor of the Bill.

From the House of Commons:

Mr. Brent St. Denis, M.P., Sponsor of the Bill.

From the Department of Canadian Heritage:

Mr. Norman Moyer, Assistant Deputy Minister, Public Affairs and Communications;

Mr. Kevin MacLeod, Manager, State Ceremonial and Protocol.

The Honourable Senator Poulin and Mr. St. Denis made statements and answered questions.

Mr. Moyer and Mr. MacLeod made a statement and answered questions.

It was agreed that the subcommittee begin clause-by-clause consideration of Bill C-227, An Act respecting a national day of remembrance of the Battle of Vimy Ridge.

It was agreed, — That the preamble stand postponed.

It was agreed, — That clause 1 stand postponed.

It was agreed, — That clause 2 carry.

After debate, it was agreed, — That clause 3 carry.

It was agreed, — That clause 4 carry.

It was agreed, — That clause 1 carry.

It was agreed, — That the preamble carry.

It was agreed, — That the Bill carry.

After debate, it was agreed, — That the Deputy Chair report the Bill to the Committee with a recommendation that it be reported to the Senate without amendment but with observations to be finalized by the Chair of the Committee.

Pursuant to the motion adopted by the subcommittee on Monday, February 3, 2003, the following material was filed as exhibits with the Clerk.

Membres du sous-comité présents: Les honorables sénateurs Atkins, Day et Kenny (3).

Autres sénateurs présents: Les honorables sénateurs Forrestall, Poulin et Prud'homme, c.p. (3).

Également présents: Du Sénat: Till Heyde, greffier du comité; de la Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement: Grand Purves et Grant Dawson, analystes; Veronica Morris, agente de communications.

Conformément aux ordres de renvoi adoptés par le Sénat, le mercredi 26 mars 2003, et par le comité, le lundi 31 mars 2003, le sous-comité entreprend son étude du projet de loi C-227, Loi instituant une journée nationale de commémoration de la bataille de la crête de Vimy.

TÉMOINS:

Du Sénat:

L'honorable Marie-P. Poulin, parrain du projet de loi.

De la Chambre des communes:

M. Brent St. Denis, député, parrain du projet de loi.

Du ministère du Patrimoine canadien:

M. Norman Moyer, sous-ministre adjoint, Affaires publiques et communications;

M. Kevin MacLeod, gestionnaire, Cérémonial d'État et protocole.

L'honorable sénateur Poulin et M. St. Denis font une déclaration et répondent aux questions.

MM. Moyer et MacLeod font une déclaration et répondent aux questions.

Il est convenu que le sous-comité entreprenne l'étude article par article du projet de loi C-227, Loi instituant une journée nationale de commémoration de la bataille de la crête de Vimy.

Il est convenu — de reporter l'étude du préambule.

Il est convenu — de reporter l'étude de l'article 1.

Il est convenu — d'adopter l'article 2.

Après discussion, il est convenu - d'adopter l'article 3.

Il est convenu — d'adopter l'article 4.

Il est convenu — d'adopter l'article 1.

Il est convenu — d'adopter le préambule.

Il est convenu — d'adopter le projet de loi.

Après discussion, il est convenu — Que le vice-président fasse rapport du projet de loi au comité, avec la recommandation que ce dernier en fasse rapport au Sénat, sans amendement, mais avec les observations finales du président du comité.

Conformément à la motion adoptée par le sous-comité le lundi 3 février 2003, les documents suivants sont déposés auprès du greffier.

- [“Rules for Half-masting the National Flag of Canada” by Mr. Norman Moyer, Assistant Deputy Minister from the Department of Canadian Heritage] (Exhibit 6050-2.37/V1-C-227, 4 “1”)
- [“Before Beaumont Hamel” from The Honourable Senator Prud’homme] (Exhibit 6050-2.37/V1-C-227, 4 “2”)
- [“Newfoundland & Labrador — history & Traditions — We Will Remember...” from The Honourable Senator Prud’homme] (Exhibit 6050-2.37/V1-C-227, 4 “3”)

At 1:22 p.m., the subcommittee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

La greffière du sous-comité,

Barbara Reynolds

Clerk of the Subcommittee

- [«Rules for Half-masting the National Flag of Canada» par M. Norman Moyer, sous-ministre adjoint, ministère du Patrimoine canadien] (pièce 6050-2.37/V1-C-227, 4 «1»)

- [«Before Beaumont Hamel» de l’honorable sénateur Prud’homme] (pièce 6050-2.37/V1-C-227, 4 «2»)

- [«Newfoundland & Labrador — History & Traditions — We Will Remember...» de l’honorable sénateur Prud’homme] (pièce 6050-2.37/V1-C-227, 4 «3»)

À 13 h 22, le sous-comité suspend ses travaux jusqu’à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, April 2, 2003

The Subcommittee on Veterans Affairs of the Standing Senate Committee on National Security and Defence, to which was referred Bill C-227, respecting a national day of remembrance of the Battle of Vimy Ridge, met this day at 12:00 p.m.

Senator Joseph A. Day (*Deputy Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Deputy Chairman: Honourable senators, today, we will hear evidence in respect of Bill C-227, respecting a national day of remembrance of the Battle of Vimy Ridge. I am pleased to welcome our witnesses today, Senator Poulin, the sponsor of the bill in the Senate; and Mr. Brent St. Denis, M.P., the sponsor of the bill in the House of Commons. We will also hear from officials at the Department of Canadian Heritage, Mr. Norman Moyer, Assistant Deputy Minister of Public Affairs and Communications, and Mr. Kevin MacLeod, Manager of State Ceremonial and Protocol. Senator Poulin, please proceed.

[*Translation*]

The Honourable Marie-P. Poulin, Sponsor of the Bill: First of all, I want to thank the Standing Committee on National Security and Defence as well as the Subcommittee on Veterans Affairs for their interest in promoting this bill.

[*English*]

We appreciate the fact that both the subcommittee and the committee have taken the time to fast track this project. As you know, we have had a major challenge in the Senate in managing the enthusiasm of our colleagues in support of this bill. All honourable senators are extremely supportive of the fact that Canadians would be given the opportunity to remember, on April 9, the historic battle at Vimy Ridge. This battle was a major factor in the history of our country because we were given the opportunity not only to contribute to the history of the world but also to contribute as a nation, from coast to coast to coast.

Unfortunately, many students in primary and secondary schools have little opportunity to even hear about the Battle of Vimy Ridge.

[*Translation*]

These past few weeks have afforded us an opportunity not only to discuss our nation's history, along with its implications and the courage of Canadians, but also the true meaning of this battle and what it continues to mean to us day. If there was some public way of commemorating the battle of Vimy Ridge, we would be able to convey to primary and secondary school students the significance of this event.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 2 avril 2003

Le Sous-comité des anciens combattants du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, auquel a été renvoyé le projet de loi C-227, instituant une journée nationale de commémoration de la bataille de la crête de Vimy, se réunit aujourd'hui à midi.

Le sénateur Joseph A. Day (*vice-président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le vice-président: Honorables sénateurs, aujourd'hui, nous allons discuter du projet de loi C-227, instituant une journée nationale de commémoration de la bataille de la crête de Vimy. Je suis heureux d'accueillir nos témoins d'aujourd'hui, le sénateur Poulin, qui parraine le projet de loi au Sénat, et M. Brent St. Denis, député, qui le parraine à la Chambre des communes. Nous recevons aussi des représentants du ministère du Patrimoine canadien: M. Norman Moyer, sous-ministre adjoint aux Affaires publiques et aux communications, et M. Kevin MacLeod, gestionnaire du Cérémonial d'État et du protocole. Je cède la parole au sénateur Poulin.

[*Français*]

L'honorable Marie-P. Poulin, parrain du projet de loi: J'aimerais tout d'abord remercier le Comité permanent de la sécurité nationale et de la défense ainsi que le Sous-comité des anciens combattants de leur attention à promouvoir l'efficacité de cette législation.

[*Traduction*]

Nous remercions le sous-comité et le comité d'avoir accepté d'accélérer l'étude du projet de loi. Comme vous le savez, nous avons eu beaucoup de mal au Sénat à modérer l'enthousiasme de nos collègues en faveur de ce projet de loi. Tous les sénateurs tiennent beaucoup à ce que les Canadiens puissent commémorer, le 9 avril, la bataille historique de la crête de Vimy. Cette bataille est un événement marquant de l'histoire de notre pays parce qu'elle nous a permis non seulement d'écrire une page de l'histoire mondiale mais aussi d'apporter notre contribution en tant que nation, d'un océan à l'autre.

Malheureusement, bien peu de jeunes des écoles primaires et secondaires ont l'occasion d'entendre parler de la bataille de la crête de Vimy.

[*Français*]

Ces quelques semaines ont permis de nous exprimer non seulement sur l'histoire, ses implications et le courage des Canadiens et Canadiennes, mais sur ce que représente cette bataille et cette réussite encore aujourd'hui. Si on avait l'occasion par un signe public de reconnaître la bataille de Vimy, cela nous donnerait l'occasion, par le biais des systèmes scolaires primaires et secondaires, de rappeler aux jeunes la signification de cette bataille.

I would like to pay tribute to my colleague from Northern Ontario, Brent St. Denis, the sponsor of the bill from the House of Commons. He understood the need for many people, whether a father, a grandfather, an uncle, an aunt or a sister, to commemorate this day. He understood our need to contribute to peace in the world. With your permission, Mr. Chairman, I would like to turn the floor over to Mr. St. Denis who will bring us up to speed on the status of this bill.

[English]

Mr. Brent St. Denis, Member of Parliament, Sponsor of the Bill: Thank you, Mr. Chairman and honourable senators for taking the time to hear us today. I thank my Northern Ontario colleague, Senator Poulin, for her remarks and her support, along with the support of those who have spoken in the Senate on Bill C-227. It is obvious from those speeches that I need to spend little time talking about the facts of Vimy Ridge. However, for the record, I would like to say a few things about that battle.

In so doing, I would like to emphasize that Bill C-227 would not, if passed, create a holiday. Rather, it would create a day of remembrance like other days on the calendar each year. It would call for the Peace Tower flag to be at half-mast on that day, April 9, each year, during the normal hours of sunrise to sunset. I underline that it does not call for all federal buildings across the country to lower their flags — only at the Peace Tower would the flag be flown at half-mast as a special symbol for that day.

The Battle of Vimy Ridge was one of many battles fought bravely by Canadian soldiers in World War I, World War II, Korea and elsewhere and as peacekeepers. In many ways, Vimy Ridge represents all of those battles. The battle at Vimy was the first for Canadians to fight under Canadian command. There has been a general acceptance by historians and others that the Battle of Vimy Ridge was the beginning of our march to nationhood. I do not want to appear too partisan but, if you were to read the Bloc leader's speech on this bill, you would hardly be able to discern his political agenda. I thank all members in the House and in the Senate for their speeches.

There were some 200,000 Allied Forces — French and British — who lost their lives in attempting to take Vimy Ridge prior to April 9, 1917. As a result of the tremendous preparation of the Canadian Forces of some 170,000 soldiers, they took the Ridge in a matter of hours. It took a few days following that to finalize the capture of the Ridge, necessarily, but it was truly a matter of hours that it took to complete that extremely important breach of the German front.

It was understood that the German front was very strong and that fact was critical to their defence. History will tell you that the Canadians, having breached the front at Vimy Ridge, allowed for the continued success of the Allies as the war wound down in the one and one-half year ahead.

J'aimerais honorer mon collègue du nord de l'Ontario, Brent St. Denis, de la Chambre des communes, le parrain du projet de loi. M. St. Denis a su identifier le désir de plusieurs gens, un père, un grand-père, un oncle, une tante ou une sœur, de contribuer à cette journée. Il a su reconnaître ce besoin d'apporter notre contribution à la paix mondiale. J'aimerais, avec votre accord, monsieur le président, laisser la parole à M. St. Denis qui va nous expliquer le déroulement du projet et où en sont les choses.

[Traduction]

M. Brent St. Denis, député, parrain du projet de loi: Merci, monsieur le président et mesdames et messieurs les sénateurs, de nous accueillir aujourd'hui. Je remercie ma collègue du nord de l'Ontario, le sénateur Poulin, de ses commentaires et de son appui, ainsi que ceux qui ont défendu le projet de loi C-227 au Sénat. Leurs déclarations montrent clairement que je n'ai pas à vous expliquer longtemps ce qui s'est passé à la crête de Vimy. Cependant, pour les fins du compte rendu, j'aimerais vous parler un peu de cette bataille.

J'aimerais d'abord souligner que, s'il est adopté, le projet de loi C-227 n'instituerait pas un congé férié, mais plutôt un jour de commémoration comme il y en a d'autres chaque année. Ainsi, le drapeau qui flotte sur la Tour de la paix serait mis en berne le 9 avril de chaque année, entre le lever et le coucher du soleil. Je vous fait remarquer que ce ne serait pas les drapeaux de tous les édifices fédéraux qui seraient mis en berne — seulement celui de la Tour de la paix, pour symboliser cette journée.

La bataille de la crête de Vimy est une des nombreuses opérations auxquelles les soldats canadiens ont participé vaillamment durant la Première Guerre mondiale, la Seconde Guerre mondiale, la Guerre de Corée et ailleurs comme gardiens de la paix. À bien des égards, la bataille de la crête de Vimy représente toutes ces batailles. C'est la première au cours de laquelle nos soldats ont combattu sous le commandement canadien. Les historiens et d'autres considèrent que la bataille de la crête de Vimy marque le début de l'accession du Canada au statut de nation. Sans vouloir me montrer trop partial, je vous dirais que, si vous lisiez le discours du chef du Bloc sur ce projet de loi, vous auriez du mal à y reconnaître son programme politique. Je remercie tous les membres de la Chambre et du Sénat de leurs déclarations.

Il y a environ 200 000 membres des forces alliées françaises et britanniques qui ont perdu la vie pour tenter de prendre d'assaut la crête de Vimy avant le 9 avril 1917. Grâce à une préparation remarquable, les quelque 170 000 soldats des Forces canadiennes ont réussi à investir la crête en quelques heures. Il a nécessairement fallu quelques jours de plus pour en assurer la capture, mais il a vraiment fallu quelques heures pour ouvrir une brèche dans le front allemand.

On savait que le front des Allemands était très solide et c'était crucial pour leur système de défense. En y faisant une brèche à la crête de Vimy, les Canadiens, d'après les livres d'histoire, ont permis aux alliés de continuer de remporter des victoires au cours de l'année et demie qu'a encore duré la guerre.

I would like to quote from an essay written by a student at Lockerby Composite High School in Sudbury. The lines are from the last couple of paragraphs of his essay and they underline the point made by Senator Poulin that part of remembering the battles in the past and teaching the young people about the value of seeking peace in the world is to educate our young people. These lines clearly show that it is working. This initiative is, in part, to help support our Royal Canadian Legions who are supportive of this bill, including the Dominion Command of the Royal Canadian Legion. Part of this effort is to support the education of our young people and other citizens about the marvellous military history of Canadians, about our wonderful peacekeeping history and our important place in the world in that respect. I quote from Joel Ralph's essay when he was in Grade 11, some years ago:

Nevertheless, the attack proved the Canadians to be the best army in the world, and they accordingly would form the iron tip of the spearhead that would end the war in 1918. The day the Canadians attacked Vimy Ridge is the day Canada was born. For those troops who had taken part in the attack, some who had only been in Canada less than a month before signing up to fight, they were all Canadians. The name of Canada on their shoulders would be the knot that held them together. The troops came from Nova Scotia to Montreal, Ottawa to Winnipeg, Regina to Vancouver, even the North West and everywhere else in between. These were Canadians who bonded together and found a comradeship that could only be found in the deepest trench or the biggest crater. They would fight together and go home to Canada together. That morning when they set out to seize Vimy Ridge, they were Commonwealth soldiers but when they reached the summit, they were Canadians.

That is the interpretation of a Grade 11 student from a few years ago. This is marvellous tribute to the work done by our legions and others to educate. I am hopeful that with your support we could add one more piece to that important effort.

I would like to speak specifically to some issues that you would want to ask about. First, are we setting a precedent in declaring April 9 of each year, Vimy Ridge Day? I say — with great respect — we are adding to the educational importance of this and all battles. It gives us another occasion at the beginning of the remembrance season, which concludes with November 11, to let our young people and all citizens know the legacy of our military and the importance of Canada in the world in respect of peace.

These need to be remembered and we need to remind each other. Yes, there were many other great battles in which Canadians were involved with great success and with great loss. However, in my view, the Battle of Vimy Ridge represents all battles. Because it was the first battle conducted as Canadians, I think it is appropriate that it represent all battles. This will take nothing away from our Legions and others in our schools, learning more about our military history throughout the year.

Je voudrais vous lire un passage tiré des derniers paragraphes d'une dissertation rédigée par un étudiant de l'école secondaire Lockerby Composite de Sudbury. Cet extrait montre, comme l'a dit le sénateur Poulin, que le fait de commémorer les batailles du passé et d'enseigner aux jeunes qu'il est important de travailler pour la paix est une façon de les informer. Ce que je vais vous lire montre clairement que c'est vrai. Cette initiative vise, entre autres, à soutenir nos légions royales canadiennes qui sont favorables au projet de loi, dont la direction nationale de la légion royale canadienne. On veut ainsi sensibiliser les jeunes et les autres citoyens à la grande histoire militaire des Canadiens, à nos remarquables interventions de maintien de la paix et à la place importante que nous occupons dans le monde à cet égard. Voici ce que Joel Ralph, alors étudiant de 11^e année, a écrit il y a quelques années.

Néanmoins, l'attaque consacra les Canadiens comme les meilleurs soldats au monde, et ce sont eux qui allaient former le fer de lance des forces alliées qui mettraient fin au conflit en 1918. Le Canada est né le jour où les Canadiens prirent d'assaut la crête de Vimy. Les soldats qui ont pris part à l'attaque, dont certains étaient arrivés au Canada depuis à peine un mois lorsqu'ils s'étaient enrôlés, étaient tous des Canadiens. Le mot «Canada», cousu à l'épaule, était le lien qui les unissait. Ils venaient de partout au Canada, de Nouvelle-Écosse à Montréal, d'Ottawa à Winnipeg, de Regina à Vancouver, et même des Territoires du Nord-Ouest. Ces Canadiens ont noué des liens et développé une camaraderie qui ne pouvait naître que dans les tranchées les plus profondes et les cratères les plus évasés. Ils allaient combattre ensemble et retourner au Canada ensemble. Ce matin-là, lorsqu'ils se préparaient à envahir la crête de Vimy, ils étaient des soldats du Commonwealth; quand ils ont atteint le sommet, ils étaient des Canadiens.

C'est l'interprétation qu'un élève de 11^e année en a fait il y a quelques années. C'est un merveilleux hommage au travail de sensibilisation accompli par nos légions et d'autres. J'espère qu'avec votre appui nous pourrions en faire un peu plus en ce sens.

J'aimerais répondre plus précisément à certaines questions que vous pourriez vous poser. D'abord, est-ce que nous créons un précédent en désignant le 9 avril de chaque année jour de la bataille de Vimy? Je dirais, très respectueusement, que nous voulons mieux faire connaître cette bataille et toutes les batailles. Cette mesure nous donne une autre occasion à part le 11 novembre de permettre aux jeunes et à tous les citoyens de commémorer l'héritage que nous ont laissé nos militaires et de reconnaître le rôle important que le Canada joue dans le monde sur le plan de la paix.

Il faut s'en souvenir et se le rappeler entre nous. Il y a effectivement beaucoup d'autres batailles au cours desquelles les Canadiens ont connu de grandes victoires et subi de lourdes pertes. Cependant, la bataille de la crête de Vimy représente toutes les batailles; comme c'est la première bataille à laquelle nous avons participé en tant que Canadiens, je pense qu'il est opportun qu'elle représente toutes les autres. Cela n'empêchera pas nos légions et nos écoles d'en montrer davantage sur notre histoire

The fact that the Dominion Command of the Royal Canadian Legion and so many others support this is evidence that they, too, feel this way.

The other issue that you may want talk about is, why the flag symbol? To me, the flag belongs to the people. Lowering the Peace Tower flag from sunrise to sunset each year on April 9 is using the flag for a very good public purpose.

We do not idolize our flag, we use it. It is an important symbol. We use it in many ways — in fun, in play, to celebrate hockey matches. To me, it is very appropriate.

Even though we won at Vimy Ridge, we lost nearly 4,000 soldiers that day. There were also over 6,000 casualties and untold hundreds or thousands of others who came home with broken minds. You only need to speak to some of the families of those who had uncles or grandfathers at Vimy Ridge to know how many of them came home broken in spirit, if not in body.

By lowering the flag, we are honouring those who fell and who were injured. We are providing a public expression of our support for what they did and for what they represent. As we do with all remembrance, we honour the victories and remember those who were lost. There is a duality there that we cannot avoid. To me, having the day is a celebration. Having the flag at half-mast is honouring those who were lost.

Finally, if you have thoughts or questions about why there might be an apparent rush, next Wednesday is April 9. Certainly, there is another April 9 a year from now, and I grant you it would not be the end of the world if the bill failed to pass before this April 9. However, there are only about 15 World War I veterans left, and they are nearing the century mark. We lost the last Vimy Ridge veteran in Winnipeg a couple of months ago.

With great respect, I hope it is possible for you to deal with this by next Wednesday. It is not for me — I hope to be around next April 9 — but I am asking that you consider it for Canada's veterans.

I would add that, as you know, there is great competition for private members' bills in the House of Commons; they are drawn. I had second reading last June, and it was referred to committee. The Committee on Heritage had a very busy fall schedule, but they squeezed me in in November. After a delayed start to Parliament, it came back for third reading in February and then was sent to the Senate.

If you feel pressed, I apologize, but such are the vagaries of the institutions within which we work. Thank you for your indulgence.

militaire tout au cours de l'année. Le fait que la Direction nationale de la légion royale canadienne et beaucoup d'autres appuient cette mesure est la preuve qu'ils partagent notre avis là-dessus.

Vous vous posez peut-être aussi des questions sur le symbole du drapeau. Pour moi, le drapeau appartient aux gens. Mettre le drapeau de la Tour de la paix en berne du lever au coucher du soleil chaque année, le 9 avril, sert très bien l'intérêt public.

Nous n'idolâtrons pas notre drapeau, nous nous en servons. C'est un symbole important. Nous l'arborons bien souvent à l'occasion d'activités de loisir, de jeux et de parties de hockey. Pour moi, c'est très normal.

Il est vrai que nous avons gagné la bataille de Vimy, mais nous avons perdu près de 4 000 soldats ce jour-là. Il y en a plus de 6 000 qui ont été blessés et des centaines ou des milliers d'autres sont rentrés au pays défaits moralement. Il suffit de parler à quelques-unes des familles dont un oncle ou un grand-père a participé à la bataille de Vimy pour se rendre compte combien ils sont nombreux à être revenus blessés moralement, sinon physiquement.

En mettant le drapeau en berne, nous rendons honneur à ceux qui sont tombés au combat ou qui ont été blessés. Nous exprimons publiquement notre appui à ce qu'ils ont fait et à ce qu'ils représentent. Comme chaque fois qu'il y a commémoration, nous rendons hommage aux victoires remportées et nous nous souvenons de ceux qui sont morts. C'est une dualité que nous ne pouvons pas ignorer. Pour moi, ce jour désigné est une occasion de célébration, et la mise en berne du drapeau est un hommage à ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie.

Enfin, si vous vous demandez pourquoi les choses semblent presser, le 9 avril est mercredi prochain. Évidemment, il y en aura un autre l'an prochain, et je reconnais que ce ne serait pas la fin du monde si le projet de loi n'était pas adopté avant le 9 avril de cette année. Cependant, il ne reste plus qu'une quinzaine de vétérans de la Première Guerre mondiale, et ils sont près d'avoir 100 ans. Le dernier vétéran de la bataille de la crête de Vimy vivant à Winnipeg est mort il y a quelques mois.

En toute déférence, j'espère qu'il sera possible pour vous de régler cette question d'ici mercredi prochain. Je vous le demande non pas pour moi — étant donné que j'espère bien être encore ici le 9 avril de l'an prochain — mais pour les anciens combattants du Canada.

J'ajouterais que, comme vous le savez, les projets de loi d'initiative parlementaire font l'objet d'une vive concurrence à la Chambre des communes étant donné qu'il y a tirage au sort. Le mien a franchi l'étape de la deuxième lecture en juin dernier et a été renvoyé au comité. Malgré un programme très chargé l'automne dernier, le Comité du patrimoine a tout de même trouvé le temps d'examiner mon projet de loi en novembre. Comme la rentrée parlementaire a été retardée, il a franchi l'étape de la troisième lecture en février avant d'être renvoyé au Sénat.

Si vous sentez de la pression, je m'excuse, mais ce sont les aléas des institutions pour lesquelles nous travaillons. Merci de votre indulgence.

Senator Atkins: Congratulations for taking this initiative. I obviously am biased because my father was at Vimy.

Was it unanimous in the House of Commons?

Mr. St. Denis: Yes, sir.

Senator Atkins: Have you had any negative response from any military organization?

Mr. St. Denis: I heard of only one comment. It was not directly to me, it was a report. The Dominion Institute was quoted in a *National Post* article as having a question about the flag, so I addressed that. I do not believe they had a hard position on that; it was more of a comment. However, other than people asking me about it, I have received no hard, firm negative views on this initiative.

I believe the witnesses from the Department of Canadian Heritage will talk about the flag. There are a couple of other days in the year that would not be unlike this initiative, where the flag would be at half-mast. In those instances, it would not be just the Peace Tower, but right across the country.

I also would like to mention, for the record, that this idea came from a constituent — Robert Manuel of Elliott Lake. Mr. Manuel approached me with the idea in 1999. He easily convinced me that this was an important initiative. He is a Legionnaire, a Korean War veteran and an historian who wanted to find another way to honour our veterans.

Senator Atkins: Does it concern you that, if we proceed with this, there will be a proliferation of other days in the year? For instance, there is a bill in the House of Commons now for having a Merchant Marines day. Are you concerned that this will start an avalanche of similar requests?

Mr. St. Denis: No. The House and the Senate will judge each one on its own merits. Based on the fact it has taken four years to get to here, it would take 50 years to get three or four of them through.

Inasmuch as we only have four other days on the calendar now where there is any reference to the flag, as I understand the policy, I do not see that as a concern. I believe that wisdom will prevail.

We cannot deny that there will be other initiatives. If anything, this should show that private members' legislation — whether it is the Senate or House of Commons — can be successful, if, indeed, this one is. It is rare when private member bills do get passed; frankly, I am glad to have gotten even this far.

Senator Atkins: Did you hear from the Legion?

Le sénateur Atkins: Félicitations pour votre initiative. J'ai évidemment un parti pris étant donné que mon père a fait la bataille de Vimy.

Y a-t-il eu consentement unanime à la Chambre des communes?

M. St. Denis: Oui, monsieur.

Le sénateur Atkins: Y a-t-il eu des réactions négatives de la part d'un organisme militaire quelconque?

M. St. Denis: J'ai entendu parler d'un commentaire de ce genre. Il ne m'a pas été envoyé directement; il a paru dans les médias. D'après le *National Post*, l'Institut du Dominion se serait interrogé au sujet du drapeau, mais j'ai répondu à cela. Je ne crois pas que c'était un avis bien tranché à ce sujet; c'était plus un commentaire. Les gens m'ont posé des questions, mais personne ne m'a fait part d'opinions précisément très négatives sur cette mesure.

Je crois que les témoins du ministère du Patrimoine canadien vont vous parler du drapeau. Il y a quelques autres jours dans l'année où la mise en berne du drapeau est prévue. Ces jours-là, ce n'est pas seulement le drapeau de la Tour de la Paix qui est mis en berne, mais tous les drapeaux du pays.

J'aimerais aussi signaler, pour les fins du compte rendu, que l'idée est venue d'un électeur, Robert Manuel d'Elliott Lake. M. Manuel m'a fait part de son idée en 1999. Il n'a pas eu de mal à me convaincre que c'était une mesure importante. En tant que membre de la légion, ancien combattant de la Guerre de Corée et historien, il voulait trouver un autre moyen de rendre hommage à nos anciens combattants.

Le sénateur Atkins: Ne craignez-vous pas que, si nous adoptons le projet de loi, il y ait prolifération de journées du genre dans l'année? Par exemple, un projet de loi a été présenté à la Chambre des communes pour instituer la journée des marins marchands. Pensez-vous qu'il pourrait y avoir une avalanche de demandes semblables?

M. St. Denis: Non. La Chambre et le Sénat vont évaluer chaque demande en fonction de sa valeur propre. Étant donné qu'il a fallu quatre ans pour en arriver où nous en sommes, il faudrait compter 50 ans pour avoir trois ou quatre autres journées du genre.

Dans la mesure où il y a seulement quatre autres jours dans l'année qui font référence au drapeau au Canada, d'après ce que je comprends de la politique, je ne vois pas de problème. Je crois qu'on va faire preuve de sagesse.

On ne peut nier qu'il y aura d'autres mesures du genre. En réalité, cela devrait montrer que les projets de loi d'initiative parlementaire — que ce soit au Sénat ou à la Chambre des communes — peuvent donner des résultats, si le mien est effectivement adopté. Il est rare que les projets de loi d'initiative parlementaire le sont; franchement, je suis heureux de m'être rendu aussi loin.

Le sénateur Atkins: Avez-vous entendu parler de la Légion?

Mr. St. Denis: Yes, I have a letter from the Dominion Command. I have a copy, which I can show you after or table with the Clerk.

Senator Atkins: I wondered whether they would have promoted November 11 over Vimy.

Mr. St. Denis: In terms of the flag, it is already lowered to half-mast on November 11.

Senator Atkins: Just at the Peace Tower?

Mr. St. Denis: No, across the country. However, this only calls for the Peace Tower flag. The Legion is four-square behind this. I have their letter to that effect, and many other letters as well.

Senator Forrestall: Why would not the government introduce this? I ask the question because you raised the matter of its importance. In fact, it is so important that it should not be a single Member of Parliament introducing it, although that does draw attention to it.

You can take for granted that this issue has been around a long time — I copied it to somebody 38 years ago. The government has always quietly let it be known that they did not want to do it and wished that it would not be done. Now, obviously, there is a change, but the government does not seem to want to take the initiative itself. Is there a reason?

Mr. St. Denis: Senator Poulin may wish to add something, but I will comment as you are asking a House of Commons-related question, senator. When I first approached the relevant Ministers for Canadian Heritage, Veterans Affairs and National Defence, they were very supportive. Since the year 2000, by order of the Minister of Heritage, the flag has been put at half-mast on April 9 in recognition of Vimy Ridge. It was a ministerial decision.

This bill was working its way slowly through the system. It was stalled by elections and so forth.

The government has shown its support in the speech of the minister read by the parliamentary secretary at third reading of the bill. For the government to have taken the initiative from me, or any other member, would have taken away from the ability of a member to bring forward citizen initiatives or other ideas. The government support is reflected in their speeches and actions.

This fits nicely with the government's agenda, which is election-driven, by necessity. I would not take anything from the fact that the government did not make my bill a government bill. They respected that it was a private member's bill, and they would do what they could to support it.

Senator Forrestall: I commend you for succeeding where others have failed before you. However, you have not answered my question.

M. St. Denis: Oui, j'ai reçu une lettre de la Direction nationale. J'en ai une copie, que je peux vous montrer après ou que je peux déposer auprès de la greffière.

Le sénateur Atkins: Je me demande si elle aurait favorisé le 11 novembre par rapport au jour de la bataille de Vimy.

M. St. Denis: Pour ce qui est du drapeau, on le met déjà en berne le 11 novembre.

Le sénateur Atkins: Seulement sur la Tour de la paix?

M. St. Denis: Non, dans tout le pays. Cependant, cette mesure prévoit seulement la mise en berne du drapeau de la Tour de la paix. La Légion l'appuie sans réserve. La lettre que j'ai reçue le montre, et beaucoup d'autres lettres également.

Le sénateur Forrestall: Pourquoi ce n'est pas le gouvernement qui a déposé le projet de loi? Je pose la question parce que vous avez soulevé l'importance de cette mesure. En fait, elle est tellement importante qu'elle ne devrait pas être présentée par un simple député, même si cette initiative met la question en évidence.

On peut présumer que cette question ne date pas d'hier — j'ai d'ailleurs envoyé copie d'un document là-dessus à quelqu'un il y a 38 ans. Le gouvernement a toujours discrètement fait savoir qu'il ne voulait pas s'en occuper et souhaitait que cette mesure ne soit pas prise. Les choses ont évidemment changé aujourd'hui, mais le gouvernement ne semble pas vouloir agir lui-même. Y a-t-il une raison?

M. St. Denis: Le sénateur Poulin voudra peut-être ajouter quelque chose, mais je vais répondre étant donné que votre question fait référence à la Chambre des communes, monsieur le sénateur. Les ministres auxquels je me suis d'abord adressé, la ministre du Patrimoine canadien, le ministre des Anciens combattants et celui de la Défense nationale, étaient tous très favorables. Depuis l'an 2000, à la demande de la ministre du Patrimoine, le drapeau est mis en berne le 9 avril en reconnaissance de la bataille de Vimy. C'est une décision ministérielle.

L'étude du projet de loi suivait lentement son cours, mais elle n'a pas abouti en raison des élections et le reste.

Le gouvernement a exprimé son appui dans le discours du ministre lu par le secrétaire parlementaire à l'étape de la troisième lecture du projet de loi. En prenant l'initiative à ma place, ou à la place d'un autre député, le gouvernement aurait empêché un député de présenter les propositions de citoyens ou d'autres. Le gouvernement manifeste son appui par ses discours et ses actes.

Cette mesure s'inscrit tout à fait dans le programme du gouvernement qui travaille nécessairement en fonction des élections. Je ne m'en ferais pas trop parce que le gouvernement n'en a pas fait un projet de loi émanant du gouvernement. Il a respecté mon projet de loi et fait ce qu'il a pu pour l'appuyer.

Le sénateur Forrestall: Je vous félicite d'avoir réussi là où d'autres ont échoué avant vous. Cependant, vous n'avez pas répondu à ma question.

There must be a reason why the government has not done this. You are right that it was an early step in our nationhood.

Mr. St. Denis: Perhaps I cannot answer your question except to say that the government has supported this initiative. Rather than remove it as a member's and citizen's initiative, they approached from the point of view that the government did not need to take it from me for it to find support in the House of Commons and the Senate.

I really cannot answer that. I would have to ask the minister. I do know that they support it. The flag having been at half-mast for the last three years on the Peace Tower is a reflection of that. I would have liked that it be taken as a government bill, but I never asked.

I preferred to keep it at the grassroots level, and so far, so good. Perhaps, I have not answered your question, sir, but that is about the best I can do.

Senator Forrestall: Obviously, you cannot do any more than that. I wish that this had been a government action. I wish that it reflected that formality.

There is no question of there being support for it. It is a wonderful thing, and I commend you for it. I am tempted to put the question to the ADM, but perhaps he may not want to answer it.

[*Translation*]

Senator Prud'homme: First off, I would like to welcome my colleague from the House of Commons. He represents a riding that has great historical significance for me. He succeeded Mr. Pearson, who was my mentor in politics. I was elected under his leadership in 1964. I am familiar with the riding of Algoma, having campaigned for Mr. Pearson back then.

Initially, I was reluctant to attend this meeting. Some unfortunate events transpired at the Senate. After receiving assurances that I would be able to address these proceedings at some stage, someone did an about-face. I was graciously told not to worry, that I would be able to speak to the bill on third reading. Did they think I was a novice who was unfamiliar with the rules? I knew very well that I was entitled to speak at third reading stage. An agreement had been reached and I was slated to speak after Senator Atkins. He was scheduled to speak earlier, but his presentation was delayed. As Senator Atkins is a reasonable man, I wanted to listen to what he had to say. However, the proceedings were delayed and at the very last minute, we were told to hurry up because April 9 was fast approaching.

I do not appreciate such dealings. They remind me a little too much of how things unfolded in the House of Commons when the first honorary citizen of Canada was designated. The process was secretive and hypocritical, to say the least, and I still maintain that this individual is not an honorary Canadian citizen, since

Il doit bien avoir une raison pour laquelle le gouvernement n'a pas agi à ce sujet. Vous avez raison de dire que c'était le début de notre accession au rang de nation.

M. St. Denis: Je ne peux peut-être pas répondre à votre question sauf pour vous dire que le gouvernement a appuyé cette mesure. Il a considéré qu'il n'avait pas besoin de décourager l'initiative d'un député ou d'un citoyen pour que la mesure bénéficie de l'appui de la Chambre des communes et du Sénat.

Je ne peux vraiment pas répondre. Je devrais demander à la ministre. Je sais que le gouvernement appuie le projet de loi. Le fait que le drapeau de la tour de la Paix ait été mis en berne ce jour-là depuis trois ans en témoigne. J'aurais aimé que cette mesure devienne un projet de loi émanant du gouvernement, mais je n'ai jamais demandé pourquoi ce n'a pas été le cas.

Je préférerais qu'il demeure un projet de loi d'initiative parlementaire, et c'est ce qui s'est produit jusqu'à maintenant. Je n'ai peut-être pas répondu à votre question, monsieur, mais c'est le mieux que je puisse faire.

Le sénateur Forrestall: De toute évidence, vous ne pouvez pas faire mieux que cela. J'aurais voulu que cette mesure ait été proposée par le gouvernement.

Il ne fait aucun doute que le projet de loi bénéficie d'un appui. C'est une excellente mesure, et je vous félicite. Je suis tenté de poser la question au sous-ministre adjoint, mais peut-être qu'il ne voudra pas répondre.

[*Français*]

Le sénateur Prud'homme: J'aimerais d'abord saluer mon collègue de la Chambre des communes. Celui-ci représente pour moi un comté très historique. Il est le successeur de M. Pearson, lequel m'a politiquement éduqué. C'est sous son leadership que j'ai été élu en 1964. Je connais le comté de Algoma, ayant fait campagne pour M. Pearson à l'époque.

De prime abord, je ne voulais pas venir au comité. Des événements regrettables se sont produits au Sénat. Après avoir reçu l'assurance que je pourrais parler à une étape, on a manqué à la parole donnée. Avec beaucoup de charité on m'a dit: ne vous en faites pas. Vous pourrez parler à l'étape de la troisième lecture. Ne suis-je qu'un novice qui ne connaît pas le règlement? Je savais très bien que j'avais le droit de parler à l'étape de la troisième lecture. Il y avait eu entente et je voulais parler après le sénateur Atkins. Celui-ci devait parler plus tôt et il a parlé plus tard. Le sénateur Atkins étant un homme raisonnable, j'aurais écouté ce qu'il avait à dire. Les choses ont été retardées. À la dernière minute, on nous dit de nous dépêcher car le 9 avril est la semaine prochaine.

Je n'aime pas cette façon d'agir. Ceci me rappelle un peu trop la façon dont on a procédé à la Chambre des députés lorsqu'on a choisi le premier citoyen canadien honoraire — par la porte d'en arrière, dans l'hypocrisie la plus monstrueuse — et je continue de prétendre qu'il n'est pas citoyen canadien honoraire, puisque le

the document was never signed, unlike the case of Mr. Mandela. I do not like surprises. For the past 30 years, I have been asking that things be done in a logical, coherent manner.

[English]

I want a process. How do you come to suggest a good cause? Once it is on the table, how can you oppose it? I can imagine one or two members of the House of Commons opposing it. One young man was blasted to eternity, Mr. Anders, when he opposed Mr. Mandela. He opposed it to stand for his own view. If there had been a process, it could have been followed, as they do in the United States of America.

I have received letters from others from Newfoundland. People are extremely unhappy about big battle known as Beaumont-Hamel during the same time. Nine hundred Newfoundlanders fought and only 68 survived in one day. That battle was on July 1, 1916. They cannot commemorate the battle because the department says that you cannot commemorate something morbid on a day of celebration.

They have approached me with the cause. It is a beautiful cause. Newfoundland was then a colony so everybody forgets about it. However, the Newfoundlanders do not forget.

My difficulty, Mr. St. Denis and Senator Poulin, is the process. How many times do we lower the flag on the Peace Tower? Your initiative is excellent. I want to keep your friendship for life, because I have a good relationship with you.

If we could find a way to have a process. What process do we follow to suggest that the flag on the Peace Tower should be lowered?

It is a long-time tradition, British tradition — I am so taken by the British tradition. They do not lower the flag for every moment in Great Britain. This is the motherhouse of our institution. In Canada, someone makes a suggestion on any topic and the flag is lowered. It is lowered every year against violence to women.

A mother of these girls who died, approached me and said, "Please, will you stop? You are reopening my wounds every year, by obliging through the Secretary of State, to go across Canada to remind people of what happened so years ago." If she does not go, she feels pain. If I say no to remembering these 15 women, we look bad.

I want you to know one thing. The Royal Canadian Legion will not attack me. I saved the War Museum. Some people wanted to make it into a holocaust museum without consultation with Parliament.

document n'a jamais été signé, contrairement à l'exemple de M. Mandela. Je n'aime pas ces gestes surprises. J'ai toujours demandé depuis 30 ans dans toutes ces questions de faire preuve de cohérence.

[Traduction]

Je veux un processus. Comment en arrive-t-on à proposer une bonne cause? Une fois la proposition faite, comment s'y opposer? Je peux imaginer qu'un ou deux députés de la Chambre des communes s'y opposent. La réputation d'un jeune homme, M. Anders, a été détruite à jamais lorsqu'il s'est opposé à M. Mandela. Il s'est opposé à lui pour défendre son propre point de vue. Si un processus avait existé, il aurait pu être suivi, comme c'est le cas aux États-Unis.

J'ai reçu des lettres d'habitants de Terre-Neuve. Les gens sont extrêmement mécontents à propos de la grande bataille de Beaumont-Hamel qui a eu lieu à la même époque. Neuf cents Terre-Neuviens ont combattu, et seulement 68 ont survécu. Cette bataille a eu lieu le 1^{er} juillet 1916. Les Terre-Neuviens ne peuvent pas commémorer cette bataille, car, selon le ministère, on ne peut pas commémorer un triste événement un jour de célébration.

Les Terre-Neuviens m'ont parlé de l'idée de commémorer cette bataille. C'est une très bonne idée. Terre-Neuve était une colonie à cette époque, alors tout le monde a oublié cet événement. Mais les Terre-Neuviens, eux, ne l'ont pas oublié.

Ce qui me pose problème, monsieur St. Denis et madame le sénateur Poulin, c'est le processus. Combien de fois mettons-nous en berne le drapeau de la tour de la Paix? Votre initiative est excellente. Je veux conserver votre amitié pour la vie, car j'ai de très bons rapports avec vous.

Nous devrions établir un processus. Quel processus devons-nous suivre pour proposer que le drapeau de la tour de la Paix soit mis en berne?

Il s'agit d'une tradition de longue date, une tradition britannique — la tradition britannique me plaît énormément. La Grande-Bretagne ne met pas le drapeau en berne à tout moment. Ce pays est la mère de notre nation. Au Canada, quelqu'un propose de mettre en berne le drapeau, et c'est chose faite. Chaque année, il est mis en berne pour rappeler la violence faite aux femmes.

La mère d'une des filles décédées m'a demandé de faire cesser cette mise en berne, car ce rappel de ce qui s'est produit il y a plusieurs années rouvre ses plaies. Si elle n'assiste pas à une cérémonie commémorative, elle souffre. Si j'interdis la commémoration de cet événement qui a résulté en la mort de 15 femmes, cela nous fait mal paraître.

Je veux que vous sachiez une chose. La Légion royale canadienne ne m'attaquera pas. J'ai sauvé le Musée de la guerre. Certaines personnes voulaient en faire un musée sur l'holocauste sans consulter le Parlement.

I am very at ease with the Royal Canadian Legion. I even became an honorary member in Saskatchewan. I am a French Canadian Catholic from Quebec, and am loved by the Canadian Legion in Saskatchewan because I helped to save their museum. That does not mean I was against the other idea.

I do not know how to proceed. I would say for these special occasions, we have two other flags on the Hill. We have the Peace Tower and two major flagpoles. I would have said, when we receive heads of state, that this might be the way to go.

However, we have a gun to our head for a magnificent cause. I do not know how I will finish with this debate; however, I really take objection. Not to your initiative, I want this to be clear. How we will arrive at a process so that, from now on, there will not be any surprises? If you are opposed or if you do not like the process, I suppose you keep silent by not having the guts to say publicly what I have just said. It is very difficult to speak like this for a good cause.

I have the same attitude for those who want a national bilingual anthem and for those who want to change O Canada. Now, we will have one line in English and one line in French. If you oppose that, you look bad. If you go along, when will it stop? Everyone will want to be part of it. The First Nations are just waiting for us to change the national anthem if the two other bills go forward.

I know that April 9 is next week. I have been told bluntly in the Senate. I was given the Whip's word of honour to adjourn in my name, but our colleague next to him told him caucus wanted it for April 9. I do not work like this. I never did. I will never work under pressure of that kind.

It is a good cause. However, this is not the year, between now and next year we should be able to find an appropriate process by which to honour this battle. I am very concerned with these sole 15 people. You may win me over because of that fact. I can see these people from Newfoundland saying, "They made exceptions, but they never dared to have sensitivity for us over Beaumont-Hamel."

I ask the chair, a fine gentlemen and a good chair, if he will allow me to distribute this document. I learned things from it that I could not believe. I have this beautiful document that was prepared for me on the outcome. I will not table the correspondence between a senator and the Minister of Veterans Affairs, because they are private in nature.

The Deputy Chairman: Absolutely, senator. If you would like to make any documents available, we can make copies of it.

Senator Prud'homme: I will do that after the meeting.

Mr. St. Denis, there will be others who will come forward, because now we are launching a good initiative.

Je m'entends très bien avec la Légion royale canadienne. Je suis même devenu un membre honoraire en Saskatchewan. Je suis un catholique canadien-français originaire du Québec, et la Légion royale canadienne de Saskatchewan m'aime bien, car j'ai contribué à sauver leur musée. Cela ne signifie pas pour autant que j'étais contre l'autre idée.

Je ne sais pas comment procéder. Pour commémorer ces occasions spéciales, nous pouvons utiliser deux autres drapeaux sur la Colline. Il y a le drapeau de la tour de la Paix et deux autres drapeaux principaux. Lorsque nous recevons des chefs d'État, nous pourrions peut-être utiliser ceux-là.

Toutefois, on nous met un fusil sur la tempe, au nom d'une grande cause. Je ne sais pas comment je terminerai ce débat; mais je sais que je m'oppose. Non pas à votre mesure, je tiens à ce que cela soit clair. Comment en arriverons-nous à un processus de sorte que, à partir de maintenant, il n'y ait pas de surprise? Si vous êtes contre ou si vous n'aimez pas le processus, je suppose que vous vous taisez, car vous n'avez pas le courage de dire publiquement ce que je viens de dire. Il est très difficile de tenir de tels propos pour une bonne cause.

J'ai la même attitude envers ceux qui veulent que l'hymne national soit bilingue et ceux qui souhaitent le modifier. L'hymne national comportera maintenant une ligne en anglais et une ligne en français. Si vous n'êtes pas en faveur de cela, vous paraissez mal. Si vous l'acceptez, vous vous demandez où cela s'arrêtera. Chacun voudra être inclus. Si les deux autres projets de loi sont adoptés, les Premières nations voudront qu'on modifie à nouveau l'hymne national.

Je sais que le 9 avril est la semaine prochaine. On me l'a dit sans ménagement au Sénat. Le whip m'avait donné sa parole d'honneur qu'il ajournerait en mon nom, mais notre collègue qui s'assoit à côté de lui lui a dit que le caucus voulait que ce soit réglé pour le 9 avril. Je ne travaille pas de cette manière. Je ne l'ai jamais fait. Je ne travaillerai jamais en subissant une telle pression.

Il s'agit d'une bonne cause. Toutefois, d'ici à l'année prochaine, nous devrions être en mesure de trouver un processus approprié qui nous permettra de commémorer cette bataille. Ces 15 personnes me préoccupent beaucoup. Vous réussirez peut-être à me gagner en raison d'elles. Je peux entendre les Terre-Neuviens me dire qu'on a fait des exceptions, mais qu'on a jamais osé montrer de la compassion pour eux en ce qui concerne la bataille de Beaumont-Hamel.

Je demande au président, un grand homme et un bon président, s'il me permet de distribuer ce document. J'y ai appris des choses que je ne pouvais pas croire. Il s'agit d'un très beau document qui a été préparé à mon intention. Je ne déposerai pas la correspondance qui a été échangée entre un sénateur et le ministre des Anciens combattants, car elle est de nature privée.

Le vice-président: Tout à fait, sénateur. Si vous voulez distribuer des documents, nous pouvons en faire des copies.

Le sénateur Prud'homme: C'est ce que je ferai après la séance.

Monsieur St-Denis, d'autres personnes feront connaître leur opinion, car nous entreprenons une bonne initiative.

Let us say we pass this. Do you not think we should have a process in place? I will not commit myself today as to what I would do, using the rule of the Senate. If the *Rules of the Senate* were used against me, I am not a vindictive man. I could use the rules myself and it would not pass, because I know how exactly it works.

I am not a vindictive man at all. Yesterday is yesterday. Today is today. I want to be positive; however, I know I am right when I say that it poses a difficulty for future initiatives, because there is no process. The flag should be the most sacred thing that is reserved for everyone on great occasions. This is one great occasion.

I received a letter from a woman. She said, "I have a suggestion, Marcel." She saw me mad last week trying to be consoled by Senator Poulin and seven other senators who showed up in my office to calm me down.

I make everything public so that people know where I stand. I had the most decent conversation between two colleagues during the recess. Would you have a suggestion so that I can play along with the orchestra and not be the solo banjo player warming up the audience for the future?

Mr. St. Denis: I appreciate Senator Prud'homme's remarks. I would hope, senator, that if there is an issue over flag policy, the half-masting of the flag and perhaps a lack of an overarching policy with respect to special days, perhaps this could be seen as the "trigger legislation" for that without impairing the moving of this one.

It was because of a lack of policy. Had there been a policy, then this bill could have been drafted and we would have known going in what the policy would be. The bill could have been drafted in accordance with that. Absent a policy, it had to be in the legislation. Then, the Senate and the House of Commons would deal with it as a stand-alone piece and then develop a policy. I would certainly encourage the development of a policy. If this acts as a trigger for that, without being a victim of the lack of policy, I would encourage that.

I do support your comments. With regard to Beaumont-Hamel, I agree with you. I do not know if there was a bill for that. The other days, if I could add, were not a result of legislation. They were the result of whatever non-process there is. I will have the officials speak to that. This one, at the very least, has followed a process, which is through the House of Commons and, to this point, the Senate.

Having said that, I think an overarching policy would be of guidance to those who would bring forward initiatives such as this in the future.

Supposons que le projet de loi soit adopté. Pensez-vous que nous devrions mettre en place un processus? Je ne m'engagerai pas aujourd'hui à décrire ce que je ferais. Si le *Règlement du Sénat* était utilisé contre moi, je n'en ferais rien, car je ne suis pas rancunier. Je pourrais utiliser le Règlement moi-même afin d'empêcher l'adoption du projet de loi, car je sais exactement comment m'y prendre.

Je ne suis pas un homme rancunier du tout. Hier, c'était hier. Aujourd'hui, c'est aujourd'hui. Je veux être positif; cependant, je sais que j'ai raison de dire que cette mesure pose un problème en ce qui concerne les initiatives futures, car aucun processus n'existe. Le drapeau devrait être l'élément le plus sacré réservé pour tous lors des grandes occasions. Il s'agit ici d'une grande occasion.

J'ai reçu une lettre d'une femme, qui m'a fait une suggestion. Elle a vu que j'étais furieux la semaine dernière et que le sénateur Poulin et sept autres sénateurs sont venus dans mon bureau pour tenter de me calmer.

J'ai fait connaître publiquement mon point de vue, afin qu'on sache ma position. J'ai eu une conversation des plus décentes avec deux collègues pendant la pause. Avez-vous une suggestion à formuler afin que je puisse faire partie de l'orchestre au lieu d'être le soliste qui réchauffe l'auditoire?

M. St-Denis: J'apprécie les commentaires du sénateur Prud'homme. S'il existe un problème au sujet de la politique concernant le drapeau, de la mise en berne et peut-être de l'absence d'une politique globale concernant les journées spéciales, alors peut-être que le présent projet de loi pourrait être considéré comme étant la mesure qui nous amènerait à régler ce problème, sans que cela n'empêche pour autant son adoption.

C'est en raison de l'absence d'une politique. S'il y en avait eu une, le projet de loi aurait pu être rédigé en fonction de cette politique. Il aurait pu être conforme à celle-ci. Le Sénat et la Chambre des communes pourraient traiter le projet de loi et ensuite élaborer une politique. Cette mesure législative pourrait certes encourager l'élaboration d'une politique. Si elle provoque l'élaboration d'une politique, sans pour autant être une victime de l'absence d'une politique, ce serait une bonne chose.

Je suis d'accord avec vous. En ce qui concerne la bataille de Beaumont-Hamel, je suis également de votre avis. Je ne sais pas si un projet de loi à cet égard a été présenté. Les autres journées commémoratives qui ont été établies ne l'ont pas été par l'entremise d'un projet de loi. Elles l'ont été par l'entremise d'un processus quelconque qui n'en est pas un. Je vais demander aux représentants du ministère de vous en parler. Au moins, cette journée-ci est proposée par l'entremise d'un projet de loi qui suit un processus, c'est-à-dire celui de la Chambre des communes et, maintenant, celui du Sénat.

Cela dit, je crois qu'une politique globale contribuerait à guider ceux qui souhaiteront élaborer une mesure de la sorte dans l'avenir.

[Translation]

Senator Poulin: I would like to begin by thanking Senator Prud'homme for coming. I know that he is a very busy man.

Senator Prud'homme: It is my duty to be here.

Senator Poulin: When the bill was initially tabled in the Senate for first reading, Senator Prud'homme expressed a keen interest in it and asked a number of questions. Certainly, the interest he showed caught the attention of other colleagues in the Senate. Earlier, I talked about the challenge that this bill represented in terms of generating the enthusiasm and support of our colleagues.

Furthermore, I consider the questions raised by our colleague to be legitimate and reasonable. Certain individuals seated at this table, including Senator Prud'homme, are well aware that shepherding a private member's bill through Parliament is a delicate, arduous process. When asked when he would like to speak to the bill, Senator Prud'homme replied that he wanted to see how procedural matters unfolded in the House. It is indeed difficult to anticipate how legislation will move through the House. This process is not always predictable, logical or straightforward.

One thing is certain. Canadians are committed to supporting Mr. St. Denis' efforts with a view to having April 9, 2003 declared the first official day on which the flag will be half-masted to commemorate this important battle, not only militarily, but culturally and socially as well. The year 2003 has major significance in light of international events. We need to take the time to acknowledge the courage of Canadians at the Battle of Vimy Ridge and the importance of world peace.

[English]

Senator Kenny: I had an opportunity to discuss this bill with the Chair of the subcommittee and my first reaction was similar to Senator Prud'homme's reaction. There is no form in place and there is no system. We all know what happens when someone dies, when there is an unusual state occasion, or if the Prime Minister phones up someone at Public Works and says, "go to half-staff because a special event has happened." The flags go to half-staff.

However, there is not a framework. That troubled me and, during the course of our discussions with Senator Day and the Chair, we concluded that we needed to hear from more than just the sponsors, in fairness. The Senate would not be performing its role if were to leave this to the sponsors only. It was my understanding that Mr. St. Denis was the only witness in the other place to speak to Bill C-227.

We asked, "How do we square the circle?" There is some pressure for time because the anniversary date will be soon. There is something nice about it. I could also say, from having had experience with private members bills, that it is difficult to get it

[Français]

Le sénateur Poulin: J'aimerais tout d'abord remercier le sénateur Prud'homme de sa présence. Je sais qu'il est un homme très occupé.

Le sénateur Prud'homme: C'est mon devoir.

Le sénateur Poulin: Dès l'étape de la première lecture, lors du dépôt de ce projet de loi au Sénat, le sénateur Prud'homme a exprimé un vif intérêt et a posé ses questions. L'intérêt exprimé par le sénateur Prud'homme a certes stimulé l'intérêt de nos collègues sénateurs. Je parlais tantôt du défi de cette législation à générer l'enthousiasme et l'appui de nos collègues.

De plus, j'estime que les questions posées par notre collègue sont légitimes et raisonnables. Certaines personnes autour de cette table, incluant le sénateur Prud'homme, ne sont pas sans savoir que le travail requis à la gestion d'une législation privée est très méticuleux et difficile. Par exemple, en demandant au sénateur Prud'homme quand il aimerait se prononcer sur cette journée spéciale, ce dernier nous a répondu: nous verrons le déroulement de la procédure en Chambre. En effet, il était difficile de prévoir le processus de la législation en Chambre. Tout n'était pas complètement prévisible, logique ou facile.

Chose certaine, les Canadiens et les Canadiennes ont à cœur de soutenir le travail de M. St. Denis afin que le 9 avril 2003 soit la première journée où, officiellement, le drapeau sera à mi-mât pour souligner cette bataille dont l'impact fut si important, non seulement de notre histoire militaire mais aussi de notre histoire culturelle et sociale. L'année 2003 est extrêmement significative en raison de la situation internationale. Nous devons prendre le temps de reconnaître le courage des Canadiens et des Canadiennes lors de la bataille de Vimy et l'importance que nous attachons à la paix mondiale.

[Traduction]

Le sénateur Kenny: J'ai eu l'occasion de discuter du projet de loi avec le président du sous-comité, et ma première réaction a été identique à celle du sénateur Prud'homme. Aucun système n'est en place. Nous savons tous ce qui se passe lorsque quelqu'un décède, lorsqu'un grand événement inhabituel a lieu ou lorsque le premier ministre communique avec Travaux publics pour faire mettre le drapeau en berne en raison d'un événement spécial qui s'est produit. Dans ces cas, les drapeaux sont mis en berne.

Cependant, aucun cadre n'existe. Cela me préoccupe. Lors de notre discussion, le sénateur Day, le président et moi-même avons conclu que nous avions besoin d'entendre des témoins autres que les parrains du projet de loi, par souci d'équité. Le Sénat n'assumerait pas bien son rôle s'il se limitait à écouter seulement les parrains du projet de loi. Je crois savoir que M. St. Denis est le seul témoin qui a comparu devant le comité de l'autre endroit au sujet du projet de loi C-227.

Nous avons demandé comment résoudre la quadrature du cercle. Nous sommes pressés par le temps, car la date anniversaire approche. C'est une bonne chose en quelque sorte. Je dois dire, d'après l'expérience que j'ai des projets de loi d'initiative

through one House let alone through the next house. It does not take much to lose a bill. If the wind changes direction or someone blinks at the wrong time, you could lose the bill.

To come this close and to not have something move forward would be a huge disappointment to you, Mr. St. Denis. The disappointment is that there is a broader issue than your personal disappointment. However, as a person who has pursued the private members route both successfully and unsuccessfully, I can tell you that it is a problem.

The conclusion that I came to, together with Senator Day and Senator Meighen, was that Vimy is a singularity; it is above and beyond. Vimy now is, I think, well accepted as being where Canada became a nation spiritually — perhaps not legally — in many Canadians minds.

That does not denigrate the need for a proper policy and it does not diminish anything that Senator Prud'homme has said. In fact, my experience with Senator Prud'homme on committee matters is that he is usually right — he is usually the conscience of the committee and he usually speaks to an issue to create a better product. I had a productive 18 months when he was not a member of the Internal Economy Committee but he may as well have been because he participated more effectively than many regular members of the committee. I valued that participation and I am not surprised to see him here commenting on this bill; it is quite appropriate.

My sense is that the only way to square the circle is to support this initiative but to report that we would like a policy from the Department of Canadian Heritage to elaborate on the terms and conditions that the flag will be flown on other events. I am comfortable with this sort of approach because I do feel that Vimy stands head and shoulders above any other things that are likely to come forward. I do not think it will be difficult to have such a policy.

That is my position and that is how I will vote when this bill moves forward.

The Deputy Chairman: Perhaps we could hear from the two departmental representatives. You could make any comment that reflects any process or procedure that may be in the works or that exists because it would be helpful to our determinations in respect of Senator Prud'homme's and Senator Kenny's comments.

[Translation]

Mr. Norman Moyer, Assistant Deputy Minister, Public Affairs and Communications, Department of Canadian Heritage: Thank you for this opportunity to speak to you today about this bill. It is important to respond to some of the questions that you have raised. Right now, someone is handing out copies of the government's policy on half-masting. There appears to be some

parlementaire, qu'il est difficile de faire adopter une mesure de ce genre par la Chambre, et d'autant plus par le Sénat. La tentative peut facilement échouer. Le moindre petit écueil peut causer le rejet du projet de loi.

Être si près du but et ne pas l'atteindre serait très décevant pour vous, monsieur St. Denis. Ce qui est décevant aussi, c'est qu'une question plus vaste serait à la source de votre déception personnelle. Cependant, ayant connu des succès et des échecs sur la voie des projets de loi d'initiative parlementaire, je peux vous dire que cela constitue un problème.

J'en suis venu à la conclusion, conjointement avec le sénateur Day et le sénateur Meighen, que la bataille de la crête de Vimy est unique. Elle est maintenant bien acceptée, je crois, comme étant le moment auquel le Canada est devenu une nation sur le plan spirituel — peut-être pas juridique — aux yeux de nombreux Canadiens.

Cela ne diminue pas la nécessité d'élaborer une politique appropriée ni les propos du sénateur Prud'homme. En fait, j'ai constaté au fil des ans que le sénateur Prud'homme a habituellement raison - il est habituellement la conscience du comité et il fait connaître son point de vue afin que le produit soit meilleur. J'ai connu 18 mois productifs pendant que le sénateur n'était pas membre du Comité de la régie interne, mais c'était comme s'il en faisait partie, car il participait plus efficacement que de nombreux membres réguliers du comité. Je considérerais sa participation précieuse et je ne suis pas étonné de le voir formuler des commentaires au sujet du présent projet de loi; c'est tout à fait approprié.

Selon moi, la seule façon de résoudre la quadrature du cercle, c'est d'appuyer le projet de loi, mais de faire savoir que nous aimerions que le ministère du Patrimoine canadien élabore une politique décrivant les modalités selon lesquelles le drapeau devrait flotter selon les événements. Cette approche me convient, car j'estime que la bataille de la crête de Vimy est un événement d'une importance supérieure à tout autre qui pourrait faire l'objet d'un projet de loi similaire. Je ne crois pas qu'il sera difficile d'obtenir une telle politique.

C'est là ma position, et c'est de cette façon que je voterai lorsque le temps sera venu.

Le vice-président: Peut-être que nous pourrions écouter les deux représentants du ministère. Vous pourriez formuler des commentaires au sujet de tout processus en cours d'élaboration ou qui existe déjà, car cela serait utile pour évaluer les commentaires du sénateur Prud'homme et du sénateur Kenny.

[Français]

M. Norman Moyer, sous-ministre adjoint, Affaires politiques et communications, ministère du Patrimoine canadien: Je vous remercie de cette occasion de vous entretenir sur ce projet de loi aujourd'hui. Il est important de répondre à certaines questions que vous avez posées. On vous distribue présentement une copie de la politique du gouvernement. Il semble y avoir une certaine

confusion. In a few moments, I will be asking my colleague Kevin MacLeod, the author of the policy, to go over it in greater detail.

I would, however, like to point out that the Government of Canada has had a policy on half-masting in place for nearly forty years, that is since 1966. This particular policy was revised last year.

[English]

Coming before you today to speak specifically to Bill C-227 and the way in which it fits into Canada's half-masting, I would hope that you would excuse me from opening a tiny —

The Deputy Chairman: Excuse me, Mr. Moyer, Senator Kenny has a point of order concerning a definition.

Senator Kenny: The term “half-masting” is a naval term. Half-staffing works well if you are on land and half-masting works well at sea. In English, we would say that it is a “nice” point. I would be happy if we could change the phraseology and be consistent, unless we are talking about ships at sea, I really think we are half-staffing the flag.

[Translation]

Mr. Moyer: The expression used in French is “mise en berne”.

[English]

Senator Kenny: It is much simpler.

Mr. Moyer: It is a universal term in French.

[Translation]

Senator Poulin: For once, the French is simpler than the English.

[English]

Mr. Moyer: We certainly take your comment. I will ask Mr. MacLeod, in a moment, to explain the Canadian tradition of the use of the term. If we need to correct it, we will certainly look at what that would mean.

We examined the bill in the context of the current policy. We would be pleased to answer your questions about that.

I want to underline my personal sense of importance of Vimy. Like Senator Atkins, it was an important time in my family's life because my father's brother was killed at Vimy. My family has always referred to Vimy as the point at which a great change occurred in Canada's history and experience. When I was given the opportunity to appear before the committee today, I wanted to exercise my own option to follow —

confusion. Dans quelques instants, je vais demander à mon collègue, Kevin MacLeod, l'auteur de cette politique, de vous en parler plus explicitement.

J'aimerais toutefois souligner que le gouvernement du Canada a une politique sur la question de la mise en berne depuis 1966. Vous avez devant vous la politique révisée de l'an dernier et qui existe depuis presque 40 ans.

[Traduction]

Étant donné que je suis ici pour parler précisément du projet de loi C-227 et de son lien avec la mise en berne du drapeau, j'espère que vous me pardonneriez d'ouvrir...

Le vice-président: Pardonnez-moi, monsieur Moyer, le sénateur Kenny a un point à faire valoir à propos d'une définition.

Le sénateur Kenny: Le terme anglais «half-masting» est un terme nautique. Le terme «half-staffing» convient mieux sur terre et le terme «half-masting» convient mieux en mer. Je serais heureux si nous pouvions changer le terme afin d'être cohérents. À moins qu'il soit question d'un navire en mer, je crois que nous devrions utiliser le terme «half-staffing».

[Français]

M. Moyer: Nous avons en français l'expression «mise en berne».

[Traduction]

Le sénateur Kenny: C'est beaucoup plus simple.

M. Moyer: C'est un terme universel en français.

[Français]

Le sénateur Poulin: Pour une fois, le français est plus simple que l'anglais.

[Traduction]

M. Moyer: Nous prenons note de votre commentaire. Dans un instant, je vais demander à M. MacLeod d'expliquer l'utilisation du terme au Canada. Si nous devons effectuer une modification, nous examinerons ce que cela implique.

Nous avons examiné le projet de loi dans le contexte de la politique actuelle. Nous serions ravis de répondre à vos questions à ce sujet.

Je veux souligner l'importance que revêt la bataille de la crête de Vimy pour moi. À l'instar du sénateur Atkins, je dois dire que ce fut un moment important dans la vie de ma famille, car le frère de mon père a été tué lors de cette bataille. Ma famille a toujours considéré cette bataille comme le moment auquel l'histoire et l'expérience du Canada a subi un grand changement. Lorsqu'on m'a invité à comparaître devant le comité aujourd'hui, j'ai voulu exercer mon droit de suivre...

[Translation]

— the motto coined by those who came later —

[English]

Lest we forget and make sure that I underline the contribution that Private J. Moyer had made at Vimy Ridge. We will deal with all of the issues, where possible, that have been raised.

There are a couple of contextual issues that go beyond half-masting. We are very aware in the department of the importance of Beaumont-Hamel. Five years ago, when Vimy Ridge was made a National Historic Site for Canada, at the same time, Beaumont-Hamel became a National Historic Site. Those are the only two First World War battles that have that status within the Canadian Memorial System. We undertake to support on every occasion that we can, through Parks Canada and National Historic Sites, the commemoration of Beaumont-Hamel.

The question that has been raised by members around the table is, “Is this a precedent?” I think the answer, honestly, is “yes” and “no.” Yes, in the sense that Parliament has never before legislated specifically the half-masting of the Canadian flag. Parliament has designated special days in the past, but without explicitly saying that the flag would be put at half-mast.

I say it is not a precedent in that you will see, in the context of the policy that you have before you, that on days like November 11 or December 8 — a day that Parliament has designated to commemorate violence committed against women — we have a half-masting of the Canadian flag. This is also the case on the day that Parliament has designated for workers killed in the workplace. The fair answer is “yes” and “no.” It is and it is not a precedent.

I hope that Mr. MacLeod’s presentation will show that we do have a policy in place and that it will help in your deliberations.

Finally, someone asked the question, “How often is the flag on the Peace Tower at half-mast?” It varies each year. As you read the policy, you will see the reasons that we do it. The maximum that we have recorded in the last 10 years was 37 times in, I think, 1997; and the minimum was 14 times in 1993.

Senator Prud’homme: The first year was what?

Mr. Moyer: In 1997, the flag on the Peace Tower was at half-mast 37 times; and in 1993, it was 14 times. Half-masting occurs on the Peace Tower in response to a number of decisions that are implicit in that policy — Privy Councillors, important persons in the National Capital Region, former heads of state and government. We can never predict it in advance. There are only a few that are predictable.

If you would allow me, I would like to ask Mr. MacLeod to outline the nature of the policy, and then we will take some questions.

[Français]

— la devise des gens qui sont les héritiers de cet événement.

[Traduction]

N’oublions pas et veillons à souligner la contribution du soldat J. Moyer à la bataille de la crête de Vimy. Nous allons nous pencher sur toutes les questions, lorsque possible, qui ont été soulevées.

Deux questions contextuelles vont au-delà de la mise en berne. Nous connaissons très bien au ministère l’importance de la bataille de Beaumont-Hamel. Il y a cinq ans, lorsque la crête de Vimy est devenue un lieu historique national du Canada, au même moment, Beaumont-Hamel est aussi devenu un lieu historique national. Ce sont les deux seuls champs de bataille de la Première Guerre mondiale qui détiennent ce statut au Canada. Nous sommes prêts à appuyer chaque fois que nous le pouvons, par l’entremise de Parcs Canada et des Lieux historiques nationaux, la commémoration de la bataille de Beaumont-Hamel.

Des membres du comité ont demandé si ce projet de loi constitue un précédent. Honnêtement, la réponse est à la fois oui et non. La réponse est oui dans le sens que le Parlement n’a jamais légiféré précisément sur la mise en berne du drapeau canadien. Le Parlement a déjà désigné des journées spéciales par le passé, mais sans préciser explicitement que le drapeau serait mis en berne.

En outre, je dirais que ce n’est pas un précédent puisque dans le contexte de la politique que vous avez devant vous, le drapeau canadien est mis en berne le 11 novembre et le 6 décembre, Journée nationale de commémoration et d’action contre la violence faite aux femmes. C’est aussi le cas le jour qu’a choisi le Parlement pour se souvenir des personnes tuées sur leur lieu de travail. Pour être juste, il faudrait répondre «oui» et «non». C’est un précédent tout en n’en étant pas un.

J’espère que vous comprendrez, à la lumière de l’exposé de M. MacLeod, que nous avons bel et bien une politique en vigueur, et que cela vous aidera dans vos délibérations.

Enfin, quelqu’un a demandé combien de fois le drapeau de la Tour de la paix était mis en berne. Cela dépend des années. Les raisons justifiant la mise en berne sont précisées dans la politique. Au cours des 10 dernières années, le nombre maximal de fois que le drapeau a été mis en berne était 37, en 1997, je crois, et le nombre minimal était 14, en 1993.

Le sénateur Prud’homme: Pouvez-vous répéter?

M. Moyer: En 1997, le drapeau de la Tour de la paix a été mis en berne 37 fois et en 1993, 14. La mise en berne du drapeau de la Tour de la paix se fait à certaines occasions décrites dans la politique — comme lors du décès d’un membre du Conseil privé, d’une personnalité importante de la région de la capitale nationale ou d’un ancien chef d’État ou de gouvernement. Nous ne pouvons jamais le savoir à l’avance. Il n’y a qu’en de rares occasions que c’est prévisible.

Si vous me le permettez, je demanderais d’abord à M. MacLeod de préciser la nature de la politique puis nous répondrons à vos questions.

Mr. Kevin MacLeod, Manager, State Ceremonial and Protocol, Department of Canadian Heritage: I would like to address the specific issue of the half-masting policy and I will come to Senator Kenny's point at the end.

Following the introduction of the national flag by royal proclamation in 1965, the Pearson government, in 1966, introduced a series of general rules for flying and conducting business with the flag. Obviously, this constitutes the formal introduction of a half-masting policy.

Over the past four years, the profile of the flag has assumed a much larger importance in the minds and hearts of Canadians. As a result, there is growing interest in policy for half-masting our national flag. As the supreme demonstration of a collective sorrow, we often are contacted and inquiries are made with regard to exactly what the policy is and how it is implemented.

Canadians are showing greater interest in a half-masting policy. I cite the last example of the space shuttle disaster over the United States, where we received a number of calls about whether or not the national flag on the Peace Tower would be half-masted. In the context of this growing interest on the part of Canadians in general, a year and a half ago it was deemed timely to review the policy that had been instituted in 1966 and provide updating as appropriate.

In January of this year, the Prime Minister approved a new policy, which is primarily based on the 1966 policy. I believe the clerk has now distributed a copy of the new policy. It is also on our Web site, and we are making a determined effort to encourage Canadians to visit the Web site and to become more knowledgeable about the policy. Indeed, we will be promoting the half-masting policy in the context of our overall responsibility for the promotion of Canadian symbols, values and institutions.

By and large, the policy maintains the status quo from 1966 — the half-masting for death of the sovereign, MPs, senators, Privy Councillors, et cetera. The 1966 wording was fairly general. We have simply put it in more specific terms, so that when Canadians want to know where flags are half-masted, and for what duration, the terms are clearly set out. We are being much more specific in terms of the wording.

Having said that, there is the addition of four new days that are specifically referenced in the document. Mr. St. Denis has referred to at least two of them. In 1991, by act of Parliament, we created the National Day of Mourning for people killed or injured in the workplace. As Mr. Moyer indicated, those bills did not have a specific half-masting element to them when they passed Parliament. Prime Minister Brian Mulroney instructed the department to integrate this action into the existing policy, which is to say the flag was half-masted for that day. This applies both to April 28 and December 6, which is the National Day of Remembrance and Action on Violence Against Women. As a

M. Kevin MacLeod, gestionnaire, Cérémonial d'État et protocole, ministère du Patrimoine canadien: Pour commencer, je vous parlerai des règles entourant la mise en berne du drapeau national du Canada puis je reviendrai sur le point soulevé par le sénateur Kenny.

Après l'adoption du drapeau national du Canada par proclamation royale en 1965, le gouvernement Pearson a instauré, en 1966, toute une série de règles générales concernant la position du drapeau national, dont celles liées à la mise en berne.

Au cours des quatre dernières années, le symbole de l'unifolié a pris une place bien plus grande dans l'esprit et le cœur des Canadiens. Il y a donc un intérêt grandissant pour les règles de mise en berne de notre drapeau national. Étant donné que c'est la démonstration suprême d'un sentiment collectif de tristesse, on nous pose souvent des questions sur les règles en vigueur et sur la façon dont elles sont appliquées.

Les Canadiens s'intéressent de plus en plus à la politique relative à la mise en berne du drapeau national. Par exemple, quand la navette spatiale s'est désintégrée au-dessus des États-Unis, nous avons reçu plusieurs appels pour savoir si le drapeau flottant sur la Tour de la paix serait mis en berne. Étant donné l'intérêt croissant du public canadien, il y a un an et demi, nous avons jugé que le moment était venu de revoir et de mettre à jour la politique instaurée en 1966.

Au mois de janvier de cette année, le premier ministre a approuvé la nouvelle politique, qui se fonde essentiellement sur celle de 1966. Je crois que la greffière vous en a distribué des copies. Elle se trouve également sur notre site Web. À ce propos, nous faisons un effort particulier pour inciter les Canadiens à visiter notre site Web et à bien prendre connaissance de cette politique. D'ailleurs, nous ferons la promotion des règles applicables à la mise en berne du drapeau national dans le cadre de notre responsabilité globale de promotion des valeurs, des institutions et des symboles canadiens.

Dans l'ensemble, la politique est la même qu'en 1966 — la mise en berne se fait lors du décès d'un souverain, d'un député, d'un sénateur, d'un membre du Conseil privé, et cetera. Le libellé de la politique de 1966 était assez général. Nous nous sommes contentés de le rendre plus précis afin de permettre aux Canadiens de savoir clairement quand et pour combien de temps le drapeau est mis en berne. Le libellé est donc beaucoup plus détaillé.

Ceci dit, nous avons ajouté quatre jours auxquels nous faisons précisément référence dans ce document. M. St-Denis en a cité au moins deux. En 1991, une loi du Parlement instaurait la Journée nationale de compassion pour les personnes tuées ou blessées sur leur lieu de travail. Comme l'a indiqué M. Moyer, au moment de leur adoption, ces lois ne disaient rien de précis au sujet de la mise en berne de l'unifolié. Le premier ministre Brian Mulroney avait demandé au ministère d'intégrer cet élément dans la politique existante, c.-à-d. que le drapeau soit mis en berne cette journée-là. Cela s'applique autant au 28 avril qu'au 6 décembre, Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite

sidebar, in the year 2001, the half-masting regulation for these two days was extended beyond the Peace Tower to include all federal buildings and establishments across the country.

The next addition was the last Sunday in September, by proclamation of the Governor General in 1998, establishing Police and Police Officers National Memorial Day. As you know, it is held here on Parliament Hill. As a result of that royal proclamation, we were instructed by Prime Minister Chrétien to integrate it into the policy; and the flag on the Peace Tower is flown at half-mast from sunrise to sunset on that particular day.

As an addendum to the November 11 policy, up until 1991, the flag on the Peace Tower was flown at half-mast from 11 o'clock to the termination of the ceremonies at the National War Memorial. In 1991, Prime Minister Brian Mulroney asked that the flag remain at half-mast for the entire day. Following the lead of April 28 and December 6, in 2001, the directive was broadened and the flags across the country are flown at half-mast from sunrise to sunset on November 11.

There are now four specific days referenced in the half-masting directives. I had indicated that, by and large, the directives reflect the 1966 guidelines. There are some add-ons in terms of discretionary power. If, for example, a member of the Armed Forces or the Royal Canadian Mounted Police were to be killed in the line of duty, the RCMP or National Defence did not have discretionary power to half-mast their flags upon that death. The new policy contains several clauses relating to discretionary power. Heads of government, departments, agencies and Crown corporations now have the discretionary power to lower their flags to half-mast if an employee dies in the line of duty, with certain conditions provided.

The same discretionary power has now been extended to heads of missions abroad. For example, if a senior official in the government of France were to die, and the French government were to put its flags at half-mast, the Canadian ambassador in Paris has the ability to follow suit, again with certain conditions attached. There were some additions to the policy during the last three or four years.

The Prime Minister has the discretionary power in the exercising of half-masting policy. Anything outside the prescribed guidelines that are in front of you resides with the Prime Minister to determine whether flags will be half-mast.

You may want to know a few examples of the types of things that would fall outside the purview of the existing conditions. I will cite just a few.

Flags were put at half-mast, Senator Forrestall will remember, for the Westray mine disaster in Nova Scotia in 1992 and for the death of former President Nixon was in 1994. As Mr. Moyer noted, 1997 was a very busy year in the context of the deaths of the Princess of Wales and Mother Teresa. Those two events constituted half-masting for the better part of two weeks. In 1998, the flag was half-masted upon the death of Madam Léger, the

aux femmes. En outre, en 2001, on a décidé que tous les édifices et établissements fédéraux du Canada, y compris la tour de la Paix, mettraient leur drapeau en berne.

Ensuite, par proclamation du gouverneur général en 1998, on a ajouté le dernier dimanche de septembre, Jour commémoratif national des policiers et des agents de la paix. Comme vous le savez, cette journée est célébrée sur la Colline parlementaire. Étant donné qu'il s'agit d'une proclamation royale, le premier ministre Chrétien a demandé d'appliquer la politique aussi à cette journée. Le drapeau de la tour de la Paix est donc mis en berne du levé au coucher du soleil ce jour-là.

Par ailleurs, jusqu'en 1991, le 11 novembre, jour du Souvenir, le drapeau de la tour de la Paix était mis en berne entre 11 heures et la fin des cérémonies au Monument commémoratif de guerre du Canada. Mais en 1991, la politique fut modifiée à la demande du premier ministre Brian Mulroney qui voulait que le drapeau reste en berne toute la journée. Pour suivre l'exemple du 28 avril et du 6 décembre, la directive fut élargie, en 2001, et on décida que le 11 novembre tous les drapeaux seraient mis en berne du levé au coucher du soleil, d'un bout à l'autre du pays.

Les directives relatives à la mise en berne portent maintenant sur quatre journées spéciales. Comme je l'ai dit, dans l'ensemble, ces directives reflètent celles de 1966. Elles contiennent néanmoins quelques éléments supplémentaires concernant le pouvoir discrétionnaire. Auparavant, lorsqu'un membre des forces armées ou de la Gendarmerie royale du Canada, par exemple, était tué dans l'exercice de ses fonctions, la GRC ou le ministère de la Défense nationale n'avait pas le pouvoir discrétionnaire de mettre son drapeau en berne. La nouvelle politique renferme plusieurs dispositions en la matière. Désormais, le chef du gouvernement, les ministres ainsi que les responsables des agences et des sociétés d'État peuvent décider de mettre leur drapeau en berne si un de leurs employés meurt dans l'exercice de ses fonctions, mais certaines conditions s'appliquent.

Ce même pouvoir discrétionnaire est maintenant étendu aux chefs des missions à l'étranger. Par exemple, si un haut responsable du gouvernement français s'éteint, et que la France décide de mettre ses drapeaux en berne, l'ambassadeur du Canada à Paris pourra en faire autant, mais là encore, certaines conditions s'appliquent. Au cours des trois ou quatre dernières années, on a ajouté certains éléments à la politique.

Le premier ministre jouit d'un pouvoir discrétionnaire dans l'application des règles entourant la mise en berne du drapeau national. Tout ce qui sort du cadre prescrit dans les directives que vous avez devant vous relève du premier ministre.

Permettez-moi de vous citer quelques-uns des exemples qui sortent du cadre habituel.

Comme le sénateur Forrestall s'en souviendra certainement, le drapeau national avait été mis en berne lors de la tragédie ayant frappé la mine de Westray, en Nouvelle-Écosse, en 1992, et à l'occasion du décès du président Nixon, en 1994. Comme l'a fait remarquer M. Moyer, 1997 était une année particulière en raison des décès de la princesse de Galles et de Mère Teresa. À cause de ces deux événements, les drapeaux sont restés en berne pendant

wife of the former governor general, for the bus victims in Quebec and those of the Swissair crash off the coast of Nova Scotia, and the return of the Unknown Soldier. The flag was half-masted after the terrorist attacks in 2001, and for the four Canadians killed in Afghanistan in 2002.

These are the types of half-mastings directives that would come from the Prime Minister to us. While the policy rests with the Prime Minister, the execution rests with the Department of Canadian Heritage. Once the determination has been made, we spread the word across the country and ensure that the half-masting is carried out.

I will briefly address Senator Kenny's terms of "half-mast" and "half-staff." The Oxford English Dictionary is ambiguous about making a distinction between the two. I have had a number of discussions over the past number of years with heritage and history representatives at National Defence. They have explained to me the origin of the term used by the Royal Navy until the 19th century of the term used in requesting foreign vessels to dip their flags and larger policy of half-masting a flag.

Since Confederation, the Canadian term has been "half-masting." Even National Defence uses the term "half-masting" when lowering their flags on land. It is, I guess, 50/50 call. The United States policy is to use the term "half-staff." For many years now, the Canadian tradition has been to use the term "half-mast" whether it is on water or on land.

Senator Kenny: Mr. McIntyre, you are begging for an amendment to the bill, which I am sure you do not want.

Mr. MacLeod: I am just responding to the issue raised.

The Deputy Chairman: Did you have anything further to add before we go to questions?

Mr. MacLeod: No, that is fine.

The Deputy Chairman: I am not certain from the explanation of the policy that you have given us whether there is any situation, other than Prime Minister's discretionary power, where the flag would be flown only on the Peace Tower at half-mast.

Senator Kenny: Items a, b, c, and d in section 10 are regarding only the Peace Tower. Is that not correct?

Mr. MacLeod: Yes.

The Deputy Chairman: Is that for special days? That applies to all federal buildings, does it not?

près de deux semaines. En 1998, le drapeau national a été mis en berne suite au décès de Mme Léger, épouse de l'ancien gouverneur général, pour les victimes de l'accident d'autobus au Québec, en mémoire de tous ceux qui ont péri lorsque l'avion de la Swissair s'est abîmé au large des côtes de Nouvelle-Écosse ainsi que pour le retour du soldat inconnu. Le drapeau a également été mis en berne après les attaques terroristes du 11 septembre 2001 et quand on a appris que quatre soldats canadiens étaient tombés en Afghanistan, en 2002.

Voilà donc le type de directives qui nous vient du premier ministre au sujet de la mise en berne du drapeau national. Alors que la politique relève du premier ministre, son application dépend du ministère du Patrimoine canadien. Une fois la décision prise, nous informons toutes les personnes concernées, partout au pays, et nous veillons à ce que la mise en berne se fasse selon les règles.

J'aimerais faire brièvement quelques commentaires à propos des termes anglais de «half-mast» et «half-staff» auxquels a fait référence le sénateur Kenny. Le dictionnaire anglais Oxford ne fait pas de distinction claire entre ces deux termes. Au cours des dernières années, j'ai eu quelques discussions avec des spécialistes du patrimoine et de l'histoire du Canada au ministère de la Défense nationale. Ils m'ont expliqué l'origine du terme utilisé par la Royal Navy jusqu'au XIX^e siècle — à l'époque, on demandait aux navires étrangers de saluer avec leur pavillon — ainsi que les politiques générales de mise en berne du drapeau national.

Depuis la création de la Confédération, le terme anglais employé au Canada pour mise en berne est «half-masting». Même le ministère de la Défense nationale utilise ce terme lorsqu'il met son drapeau en berne à terre. Je pense que c'est 50/50. Aux États-Unis, on utilise plutôt le terme «half-staff». Depuis longtemps maintenant, la tradition canadienne est d'utiliser le terme «half-mast», que ce soit en mer ou sur terre.

Le sénateur Kenny: Monsieur McIntyre, vous demandez un amendement au projet de loi dont je suis sûr que vous ne voulez pas.

M. MacLeod: Je ne fais que répondre à la question.

Le vice-président: Voulez-vous ajouter quelque chose avant que nous passions aux questions?

M. MacLeod: Non, j'ai terminé.

Le vice-président: D'après les explications que vous nous avez données, je ne sais pas s'il y a des cas, outre ceux résultant d'une décision du premier ministre, où le drapeau national est mis en berne uniquement sur la tour de la Paix.

Le sénateur Kenny: Les points a, b, c et d de la section 10 font exclusivement référence à la mise en berne du drapeau sur la tour de la Paix. N'est-ce pas?

M. MacLeod: C'est exact.

Le vice-président: Est-ce pour des journées spéciales? Cela s'applique à tous les édifices fédéraux, n'est-ce pas?

Mr. Moyer: For the death of a Privy Councillor, the flag is lowered only on the Peace Tower. There are several categories for lowering the flag only on the Peace Tower.

The Deputy Chairman: We are not creating a precedent by doing this?

Mr. Moyer: No.

Mr. MacLeod: Another example is that Police Day is the Peace Tower only.

The Deputy Chairman: Do you feel that the issue of half-mast, half-staff has been fully canvassed by you? Are you satisfied with the continuation of the term “half-mast?”

Mr. Moyer: We believe that the term “half-masting” is the term generally used in Canada?

Senator Kenny: It is used incorrectly.

Mr. Moyer: Common usage creates a correct usage.

The Deputy Chairman: Can we all agree that either can be used?

Mr. Moyer: Certainly as the senator pointed out, on behalf of Mr. St. Denis, “half-mast” is a good term to use since it is the one in the bill.

Senator Kenny: I have certainly heard of staffing something, but I have never heard of masting something.

Senator Forrestall: If an initiative in this regard were to be undertaken for a provincial premier, what process would be followed to bring it your attention?

Mr. MacLeod: If a premier were a member of the Privy Council, the action would be in accordance with the guidelines as stipulated for a member of the Privy Council.

The normal procedure is that if a province or territory half-masts their flags, we are in contact with the chief of protocol. I cite, for example, the recent death of the Honourable Ted Hole, spouse of the Alberta Lieutenant-Governor who passed away last week. We consulted the Province of Alberta. They indicated what their half-masting policy was going to be to honour his death. We verified the situation, and the Government of Canada, out of respect to him, followed suit.

Mr. Moyer: However, you did that only in Alberta.

Mr. MacLeod: That is correct.

Senator Forrestall: Do the protocol officers in the various provinces have at hand the policy for their direction?

Mr. MacLeod: They all have the national policy and they receive updated copies.

Senator Forrestall: That includes the step-by-step process that they should follow?

M. Moyer: Lorsque survient le décès d'un membre du Conseil privé, seul le drapeau de la tour de la Paix est mis en berne. Il existe plusieurs occasions où seul le drapeau flottant au-dessus de la tour de la Paix est mis en berne.

Le vice-président: Ne créons-nous pas un précédent en agissant de la sorte?

M. Moyer: Non.

M. MacLeod: Le Jour commémoratif national des policiers et des agents de la paix est un autre exemple de mise en berne du drapeau national uniquement sur la tour de la Paix.

Le vice-président: Pensez-vous avoir fait le tour de la question entourant les différentes façons d'appeler la mise en berne en anglais? Êtes-vous d'accord pour que l'on continue d'utiliser le terme «half-mast»?

M. Moyer: Nous pensons que le terme «half-masting» est celui généralement utilisé au Canada.

Le sénateur Kenny: Il n'est pas employé à bon escient.

M. Moyer: L'usage fait qu'il devient correct.

Le vice-président: Sommes-nous tous d'accord pour utiliser n'importe lequel des deux termes?

M. Moyer: Comme l'a fait remarquer le sénateur, au nom de M. St-Denis, «half-mast» est le terme approprié puisque c'est celui qui est utilisé dans la version anglaise du projet de loi.

Le sénateur Kenny: J'ai toujours pensé qu'il fallait faire une distinction entre les deux.

Le sénateur Forrestall: Que feriez-vous en cas de décès d'un premier ministre provincial?

M. MacLeod: Si ce premier ministre était aussi membre du Conseil privé, nous ferions ce qui est prévu dans les directives pour un membre du Conseil privé.

Si, en vertu de la procédure normale, la province ou le territoire met son drapeau en berne, le chef du protocole nous en informe. C'est ce que nous avons fait la semaine dernière, par exemple, quand l'honorable Ted Hole, époux du lieutenant-gouverneur général de l'Alberta, est décédé. Nous avons demandé à la province d'Alberta ce qu'elle entendait faire pour honorer la mémoire du défunt. Après vérification, le gouvernement du Canada a aussi mis le drapeau national en berne par respect pour cette personne.

M. Moyer: Mais vous n'avez fait cela que pour l'Alberta.

M. MacLeod: C'est exact.

Le sénateur Forrestall: Est-ce que les fonctionnaires du protocole se trouvant dans les différentes provinces ont en mains la politique qu'ils doivent appliquer?

M. MacLeod: Ils ont tous la politique nationale et ils reçoivent aussi les différentes mises à jour.

Le sénateur Forrestall: Cela inclut le processus étape par étape qu'ils doivent suivre, n'est-ce pas?

Mr. MacLeod: That is correct. I am in contact with the chiefs of protocol on an almost daily basis on a varied number of issues.

[*Translation*]

Senator Prud'homme: I have served in Parliament for the past 40 years. I have always kept a close eye on matters of protocol. A country without protocol leaves much to be desired.

Would it be possible to provide the clerk with a list of all of the times from 1990 to 2003 when the flag was flown at half-mast? You indicated that the flag was half-masted 14 times in 1993 and 37 times in 1997.

Mr. Moyer: We could give you a list of all such occasions over the past ten years.

Senator Prud'homme: That would do. Undoubtedly we will be seeing each other again shortly. I will have a number of suggestions to put to the Secretary of State. Would it be possible to contact you to get more information so that I can be better prepared to deal with other questions that might arise?

The Chairman: In connection with this bill?

Senator Prud'homme: Indeed, questions relating to protocol, among other things. Would it be easy to arrange a meeting with you?

Mr. Moyer: We could arrange a briefing for a group of members.

Senator Prud'homme: Is it difficult to arrange a briefing for one person?

Mr. Moyer: Just come by my office.

Senator Prud'homme: Regarding the documents we received, I have some concerns about the flag remaining at the half-mast position. It used to be that when a senator, minister or MP died, the flag would remain at half-mast until the funeral. I think we need to be reasonable. Some parliamentarians die and their funeral is held only a full month and a half later. Take, for example, the case of Senator Molson, a great gentleman.

[*English*]

He had his memorial a long time after.

I am concerned that the flag is lowered too often, so I will have to have consistency in this. There are three poles on the hill. The top one is the major pole, but there are two lower poles that are reserved for any head of state that comes. They are lowered. Whose responsibility is that?

Mr. MacLeod: The two poles, senator, are called "guest poles." The responsibility of raising and lowering of flags on those poles falls to Public Works and Government Services Canada's chief of protocol. You are quite right that there are guidelines. For example, the Royal Union flag is to be flown on certain occasions, such as Commonwealth Day, Statute of Westminster Day, and Victoria Day. When visiting heads of government or state visit the

M. MacLeod: Effectivement. Je suis en communication avec les chefs du protocole pratiquement tous les jours pour traiter toutes sortes de questions.

[*Français*]

Le sénateur Prud'homme: Cela fait 40 ans que je siège au Parlement. J'ai toujours suivi de très près les questions de protocole. Un pays sans protocole laisse fortement à désirer.

Serait-il possible de remettre à notre greffière une liste des occasions où le drapeau fut mis en berne au cours de la période de 1990 à 2003? Vous nous avez donné deux exemples, soit 14 fois en 1993 et 37 fois en 1997.

M. Moyer: Nous avons les dix dernières années disponibles.

Le sénateur Prud'homme: Cela me suffira. Nous n'aurons sans doute pas l'occasion de vous revoir prochainement. J'aurais plusieurs suggestions au Secrétariat d'État sur ces questions. Serait-il possible de vous contacter afin de me permettre de mieux me préparer dans le cadre de certains autres cas qui vont se présenter?

Le président: Est-ce relié au projet de loi?

Le sénateur Prud'homme: En effet, et, entre autres, à une question de protocole. Est-ce facile d'avoir une rencontre avec vous?

M. Moyer: On pourrait organiser un briefing avec d'autres membres.

Le sénateur Prud'homme: Est-ce difficile d'organiser un briefing pour une seule personne?

M. Moyer: Il suffit généralement de passer au bureau.

Le sénateur Prud'homme: Dans les documents qui nous ont été remis, la question des drapeaux qui demeurent en berne m'inquiète. Autrefois, lorsqu'un sénateur, un ministre ou un député décédait, on laissait le drapeau en berne jusqu'à son enterrement. Il ne faut toutefois pas exagérer. Certains décèdent et les funérailles ont lieu un mois et demi plus tard. Prenons, par exemple, le cas du sénateur Molson, un grand gentleman.

[*Traduction*]

On a honoré sa mémoire longtemps après.

Je crains que le drapeau ne soit mis en berne trop souvent; j'aimerais qu'il y ait un peu plus de cohérence. Il y a trois mâts sur la Colline. Le mât principal est le plus élevé. Les deux autres, plus bas, sont réservés aux drapeaux des pays dont le Canada reçoit le président ou le chef du gouvernement. Qui en est responsable?

M. MacLeod: Ces deux mâts, sénateur, sont ceux des invités. La personne responsable de hisser ou de baisser les drapeaux sur ces mâts est le chef du protocole de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Vous avez tout à fait raison de dire qu'il existe des directives. Par exemple, l'Union Jack doit flotter à certaines occasions, comme le Jour du Commonwealth, le Jour du Statut de Westminster et le Jour de la fête de Victoria. Lorsque

hill, it falls under Parliament Hill protocol and the chief of protocol here. The guest pole to the east of the Centre Block is where the guest flag would be flown.

Senator Prud'homme: I say this for historical purposes. As you know, Senator Forrestall and I are the only surviving members of the original flag committee. You know we have two flags: One is known as the Canadian flag and the other is known as the Royal Union flag. For those of you who would like to know, the only way to have a Canadian flag was to swallow a double version in the same motion, as with the national anthem. It is one motion where you have to vote. One Liberal voted against the flag because he was for the Union Jack. Another Liberal member voted against the Union Jack because the Canadian flag was in it.

I am still very concerned. I am not sure what we will do in the Senate. There is so little time left. I wish to have a process. I will make a suggestion, if you will allow, that may help you for the future, if not in the next few days.

I was very pleased to see what the Honourable Senator came up with and I was going to ask if he would add a phrase when he reports back as a wish expressed here. I will not put a condition of delaying the bill, because I know now time is going by quickly. Using the rules, we could stop this for this year. Later, when you come to the bill, I will ask just one more thing.

The Deputy Chairman: I will ask for your suggestion. It is our intention, after the questions are concluded, to look at the bill and do a clause-by-clause to see how that goes. At the end of the clause-by-clause consideration, I will ask if any observations should be attached. Perhaps you could add to our discussion. I am giving you a little warning ahead of the time. Is that the end of your questions?

Senator Prud'homme: Yes, I do not want to abuse.

The Deputy Chairman: I thank Mr. Moyer and Mr. MacLeod for coming.

Senator Kenny: If we are going to attach a message when we report the bill, perhaps we could have their comments on that message. Rather than excuse them now, we will ask them to stay.

The Deputy Chairman: We will be finished here within the next 15 minutes.

Senator Prud'homme: You expect to be finished. If you do not, you will have to adjourn to another day.

The Deputy Chairman: Perhaps Senator Prud'homme has some suggested wording that he might talk to you about while I begin the next phase, if that is convenient? Am I holding you up too much by asking you to stay on for another 10 minutes?

Mr. Moyer: I can stay until 1:30.

nous recevons la visite d'un chef d'État ou de gouvernement étranger, c'est le chef du protocole de la Colline parlementaire qui s'occupe de hisser le drapeau. Le mât réservé aux invités, qui se trouve dans la partie est de l'édifice du Centre, est celui qui porte le drapeau du pays concerné.

Le sénateur Prud'homme: Je dis cela pour des raisons historiques. Comme vous le savez, le sénateur Forrestall et moi-même sommes les deux seuls membres survivants de ce qui était à l'origine le Comité des drapeaux. Vous savez que nous avons deux drapeaux: le drapeau national canadien et le drapeau de l'Union royale. Si cela peut vous intéresser, sachez que la seule façon d'avoir un drapeau canadien était d'accepter une double version de la même motion, comme cela a été le cas pour l'hymne national. Nous avons été appelés à voter sur cette motion. Un député libéral avait voté contre le drapeau national car il était pour l'Union Jack. Un autre député libéral avait voté contre l'Union Jack car il était en faveur du drapeau canadien.

Je suis encore très préoccupé. Je ne suis pas sûr de ce que nous ferons au Sénat. Il reste si peu de temps. J'aimerais qu'il y ait une procédure. Si vous me le permettez, je ferai une suggestion qui pourra peut-être vous aider pour le futur, si ce n'est pour les jours à venir.

J'étais très satisfait de ce qu'a présenté l'honorable sénateur et j'allais lui demander s'il pouvait ajouter une phrase exprimant un souhait lorsqu'il fera de nouveau rapport à la Chambre. Je ne mettrais pas comme condition le report de l'adoption du projet de loi car je sais que le temps passe très vite. En suivant les règles, nous pourrions en finir pour cette année. Plus tard, lorsque vous examinerez le projet de loi, je vous demanderai autre chose.

Le vice-président: Dites-nous quelle est votre proposition. Nous avons l'intention, une fois la période de questions terminée, de procéder à l'étude article par article du projet de loi. Suite à cela, je vous demanderai si nous devons y joindre quelques observations. Vous pourrez peut-être participer à notre discussion. Je vous avertis un peu à l'avance pour que vous puissiez vous préparer. Avez-vous d'autres questions?

Le sénateur Prud'homme: Non, je ne voudrais pas abuser.

Le vice-président: Je remercie MM. Moyer et MacLeod d'être venus.

Le sénateur Kenny: Si nous envisageons de joindre un message au projet de loi lorsque nous en ferons rapport, nous pourrions y inclure leurs commentaires. Au lieu de les laisser partir maintenant, nous devrions leur demander de rester encore un peu.

Le vice-président: Nous devrions avoir fini d'ici 15 minutes.

Le sénateur Prud'homme: Si nous n'avons pas terminé, nous devons reprendre nos travaux un autre jour.

Le vice-président: Le sénateur Prud'homme a peut-être une formulation à vous proposer avant que je ne passe à l'étape suivante, si cela vous convient. Cela vous dérange-t-il de rester encore 10 minutes?

M. Moyer: Je peux rester jusqu'à 13 h 30.

Senator Prud'homme: We can only stay until then, because the Senate sits then.

The Deputy Chairman: Is it agreed that the Subcommittee on Veterans Affairs continue a clause-by-clause examination?

Hon. Senators: Agreed.

The Deputy Chairman: For the record, that is a clause-by-clause consideration of Bill C-227.

Senator Prud'homme: Do you intend to add something? Either you add something and I do not talk, or, if you think it is too difficult to add a recommendation, then I would talk. You would not get the bill today.

The Deputy Chairman: The normal procedure would be to deal with that once I see whether the bill as it stands is acceptable to the subcommittee. If they believe it is, then the question is whether I report it back, with or without comment? At that time, I would ask for your intervention and those of my colleagues as to whether there should be a comment. I should hope that by that time, you will have some wording that would be acceptable. Is that acceptable to proceed?

Senator Prud'homme: You may proceed.

The Deputy Chairman: Shall the preamble stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Deputy Chairman: In your blue binders, you have the proposed bill. Shall clause 1, which contains the short title, stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Deputy Chairman: Shall clause 2 carry?

Hon. Senators: Agreed.

Senator Prud'homme: I would like to express my view. I do not vote and I cannot make a motion.

The Deputy Chairman: We are pleased to accommodate you, sir.

Senator Prud'homme: I would have preferred that this start next year and I will tell you why. I was very much taken by what Senator Poulin said.

Senator Poulin says it will be great. The way it is going, it will be lowered on April 9, with no educational information. Suddenly, boom, the flag will be lowered next April 9, without having even begun to inform schools and everybody of the reason for the big day. That is why I always hate rushing. As I say in the Senate, this is an order excluded in haste and precipitation. It will be done, bang. People will awake to it one morning, if it goes ahead as it seems, with no preparation.

I would have preferred to wait a year until we have a process. I will agree for April 9, but I would much prefer a longer period of discussion. I cannot make a suggestion here. I will make them in the full house. Nonetheless, I would have preferred it to start next

Le sénateur Prud'homme: Nous devons lever la séance à ce moment-là car c'est l'heure à laquelle le Sénat commence à siéger.

Le président: Êtes-vous d'accord pour que le Sous-comité des anciens combattants procède à l'examen article par article du projet de loi?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: Je rappelle qu'il s'agit de l'examen article par article du projet de loi C-227.

Le sénateur Prud'homme: Avez-vous l'intention d'ajouter quelque chose? Si vous le faites, je n'interviens pas. En revanche, si vous estimez que c'est trop difficile d'ajouter une recommandation, j'interviendrai. Vous n'aurez pas le projet de loi aujourd'hui.

Le vice-président: Selon la procédure normale, il faudra s'occuper de cette question une fois que le sous-comité aura jugé le projet de loi acceptable. Dans ce cas, il faudra décider si je dois en faire rapport avec ou sans commentaires. À ce moment-là, je vous demanderai, ainsi qu'à mes collègues, s'il convient de joindre une observation. J'espère que d'ici là vous aurez préparé une formulation acceptable. Êtes-vous d'accord pour que nous procédions ainsi?

Le sénateur Prud'homme: Oui.

Le vice-président: L'étude du préambule est-elle retardée?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: Dans le dossier bleu, vous trouverez le projet de loi proposé. L'étude de l'article 1, qui contient le titre abrégé, est-elle retardée?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: L'article 2 est-il adopté?

Des voix: Oui.

Le sénateur Prud'homme: J'aimerais exprimer mon point de vue. Je ne peux voter ni présenter de motion.

Le vice-président: Allez-y, monsieur.

Le sénateur Prud'homme: J'aurais préféré que tout ceci commence l'année prochaine et je vais vous expliquer pourquoi. J'ai été interpellé par les propos du sénateur Poulin.

Le sénateur Poulin a dit que ce sera très bien. Le 9 avril prochain, on mettra le drapeau en berne sans avoir au préalable expliqué pourquoi ni informé les écoles et toutes les personnes concernées de la raison de ce choix. Je déteste la précipitation. Comme je l'ai dit devant le Sénat, il s'agit d'une décision prise en toute hâte. Un beau matin, les gens vont se retrouver devant le fait accompli, sans aucune préparation.

J'aurais préféré que nous attendions jusqu'à l'année prochaine. Je suis d'accord pour le 9 avril, mais j'aurais préféré une période de discussion plus longue. Pour l'instant, je ne peux faire de suggestion. Je me prononcerai devant la Chambre. Néanmoins,

year, so that we would pursue what Senator Poulin has said. It is very important across Canada to know what is going to happen in April.

New Speaker: There is nothing in the bill that says a start day. Shall Clause 3 carry?

Senator Prud'homme: It could have been an amendment, but I do not make amendments.

Hon. Senators: Agreed.

The Deputy Chairman: Shall clause 4 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Deputy Chairman: Going back to clause 1, which we postponed, shall that now carry? Agreed.

The Deputy Chairman: Shall the preamble carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Deputy Chairman: Shall the bill carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Deputy Chairman: Carried.

On the question of observations, first of all, the concern was that there was not a set of rules. We have since heard from Mr. MacLeod and Mr. Moyer that there is a protocol that has been in existence for almost 30 years. Are there any observations to attach that we deem necessary for the bill?

Senator Kenny: Mr. Chairman, I think there would be some merit. There are some automatics in the policy as it stands now. There is not, however, a mechanism to add or subtract from the automatics. There is prime ministerial discretion, but no criteria as to why an event, person or occasion would be considered appropriate in the document that we received.

It is my view that the Senate may observe, in respect of Bill C-227, that an appropriate department should be instructed to examine criteria to determine additions and deletions from the existing list, how one might go about that process, and what the mechanics may be to accomplish the additions and deletions.

I do have any urge to be specific about the criteria but I would ask that those criteria be returned to this committee for further examination at some time in the future.

Senator Prud'homme: It sounds reasonable, for the moment.

The Deputy Chairman: Do we have any proposed wording for the observations?

Senator Kenny: I just spoke to that.

The Deputy Chairman: Would the members of the subcommittee authorize the Chair to develop, in writing, proposed observations along the lines of Senator Kenny's comments?

Hon. Senators: Agreed.

j'aurais préféré que cela commence l'an prochain pour nous laisser le temps de réfléchir aux propos du sénateur Poulin. Il est très important que l'on sache partout au Canada ce qui se passera en avril.

Une voix: Il n'y a rien dans le projet de loi qui parle de date de début. L'article 3 est-il adopté?

Le sénateur Prud'homme: Cela aurait pu être un amendement, mais je ne fais pas d'amendement.

Des voix: D'accord.

Le vice-président: L'article 4 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: Revenons à l'article 1 dont l'étude a été retardée. L'article 1 est-il adopté? D'accord.

Le vice-président: Le préambule est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: Le projet de loi est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: Adopté.

Pour ce qui est des observations, au début, nous étions inquiets de l'absence de règles. Depuis, MM. MacLeod et Moyer nous ont expliqué qu'il existe un protocole depuis près de 30 ans. Souhaitez-vous joindre des observations jugées nécessaires au projet de loi?

Le sénateur Kenny: Monsieur le président, je pense que ce serait utile. La politique actuelle contient des éléments appliqués automatiquement. Toutefois, il n'y a pas de mécanisme permettant d'ajouter ou de retirer ces éléments. Le premier ministre se voit octroyer un pouvoir discrétionnaire, mais il n'y a pas de critère permettant de déterminer pour quel événement, quelle personne ou quel prétexte il convient de mettre le drapeau en berne.

Selon moi, dans l'intérêt du projet de loi C-227, le Sénat devrait envisager la possibilité qu'un ministère compétent examine les critères permettant de déterminer l'ajout ou le retrait de ces éléments de la liste, le processus à suivre et les mécanismes requis pour effectuer les ajouts et les retraites.

Je ne suis pas spécialement pressé d'obtenir des détails concernant les critères, mais j'aimerais que ces derniers soient présentés au comité pour examen dans un avenir rapproché.

Le sénateur Prud'homme: Cela me semble raisonnable.

Le vice-président: Avez-vous préparé le texte des observations?

Le sénateur Kenny: Je viens d'en parler.

Le vice-président: Les membres du sous-comité autorisent-ils le président à formuler des observations par écrit, à la lumière des commentaires formulés par le sénateur Kenny?

Des voix: D'accord.

The Deputy Chairman: With those observations attached, shall I report the bill to the Standing Senate Committee on National Security and Defence with the recommendation that it report Bill C-227 to the Senate without amendment but with observations?

Hon. Senators: Agreed.

The Deputy Chairman: That concludes this matter. We have consensus. We thank all of our guests.

The committee adjourned.

Le vice-président: Une fois ces observations rédigées, pourrai-je faire rapport du projet de loi au Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense avec la recommandation que ce dernier fasse rapport du projet de loi C-227 au Sénat sans amendement mais avec les observations?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: L'affaire est conclue. Nous sommes arrivés à un consensus. Je tiens à remercier tous les témoins qui ont comparu.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Communication Canada – Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Communication Canada – Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9

WITNESSES

Wednesday, April 2, 2003

From the Senate:

The Honourable Marie-P. Poulin, Sponsor of the Bill.

From the House of Commons:

Mr. Brent St. Denis, M.P., Sponsor of the Bill.

From the Department of Canadian Heritage:

Mr. Norman Moyer, Assistant Deputy Minister, Public Affairs and Communications;

Mr. Kevin MacLeod, Manager, State Ceremonial and Protocol.

TÉMOINS

Le mercredi 2 avril 2003

Du Sénat:

L'honorable Marie-P. Poulin, parrain du projet de loi.

De la Chambre des communes:

M. Brent St. Denis, député, parrain du projet de loi.

Du ministère du Patrimoine canadien:

M. Norman Moyer, sous-ministre adjoint, Affaires publiques et communications;

M. Kevin MacLeod, gestionnaire, Cérémonial d'État et protocole.